



2023

REPORTING RSE



**TRANSPORTS
THEVENET**

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
NOTRE ENTREPRISE	4
ENJEUX ET STRATÉGIE	6
NOS ACTIONS ET NOS INDICATEURS	15
AUTRES ACTIONS LIÉS AUX ENJEUX RSE	46
NOS OBJECTIFS 2024	51
2023 EN IMAGE	52
CONTACT	55



PRÉAMBULE:

VERS UNE ENTREPRISE TOUJOURS PLUS DURABLE ET RESPONSABLE !

Depuis sa création, **TRANSPORTS THEVENET** a construit son modèle de développement dans le plus grand respect des dimensions humaines, économiques et environnementales.

Positionnés au cœur de l'économie française et européenne, les transports et la logistique sont des leviers essentiels pour l'approvisionnement des commerces et de la population.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de nous engager à bâtir des solutions pour répondre aux défis auxquels nous sommes tous confrontés.

Depuis 2015, **TRANSPORTS THEVENET** a entamé une démarche sociale, sociétale et environnementale au cœur de sa vision stratégique.

TRANSPORTS THEVENET est porté par des engagements forts qui visent à anticiper les changements, à cultiver, à développer nos pratiques responsables, éthiques, humaines et durables.

Au-delà des engagements, **TRANSPORTS THEVENET** se positionne comme un acteur convaincu que, tôt ou tard, ses actions auront un impact économique, social et environnemental positif sur notre territoire et qu'elles contribueront à donner davantage de sens à nos activités !

label objectif co2:

Les engagements de **TRANSPORTS THEVENET** récompensés depuis 2016.



GLOBAL COMPACT : PACTE DES NATIONS UNIES

Depuis 2015, nous nous engageons à adopter une attitude socialement responsable et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.



United Nations
Global Compact

ECOVADIS : TRANSPORTS

THEVENET est classé Top 15 % des entreprises de son secteur d'activité.





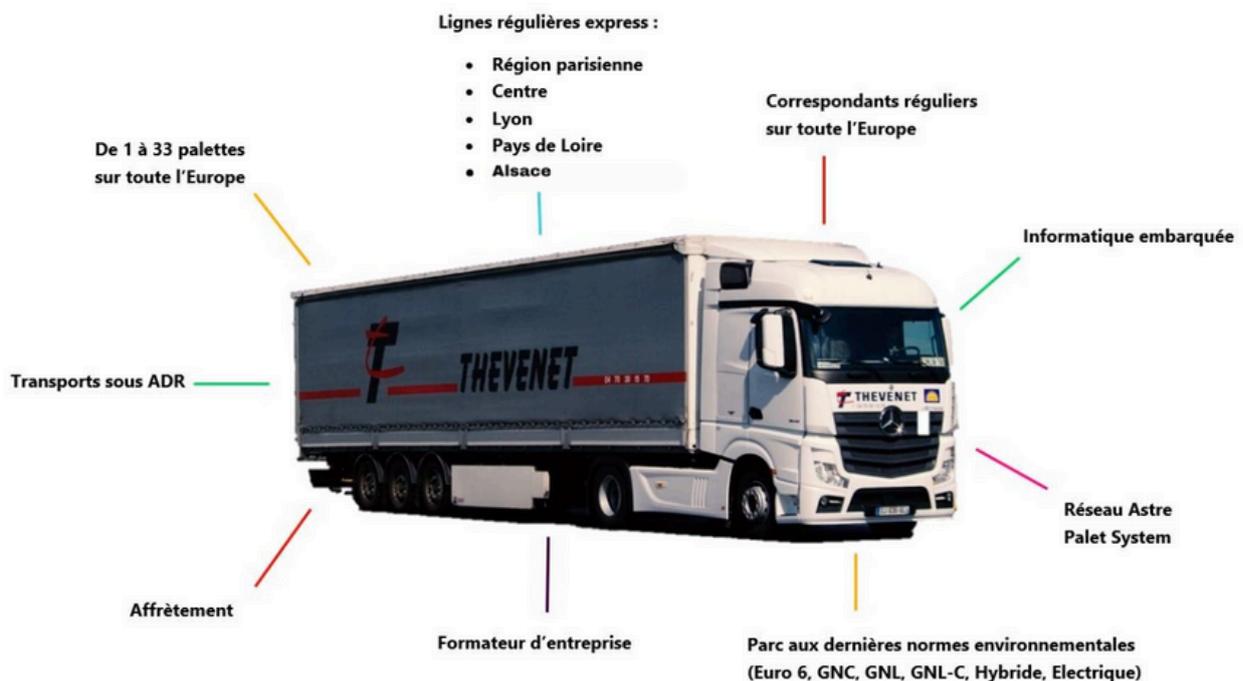
NOTRE ENTREPRISE:

TRANSPORTS THEVENET :

Créée en 1957, les **TRANSPORTS THEVENET** vous propose des solutions de Transports, de logistique et de douane adaptées à vos besoins. Pionnière dans la démarche RSE et de gestion des risques depuis 2012 en Auvergne, l'entreprise a su développer un savoir-faire unique alliant humanité et qualité. Acteur dynamique et impliqué, les **TRANSPORTS THEVENET** ne cesse de trouver de nouvelles solutions pour répondre aux demandes d'aujourd'hui et de demain.

LE TRANSPORTS :

TRANSPORTS THEVENET propose une large gamme de services pour répondre à tous les besoins de ses clients. Du besoin standard au besoin le plus spécifique, nous mettons tout en œuvre pour satisfaire les exigences en matière de délais et de coûts grâce à nos équipes expérimentées et qualifiées.





LA LOGISTIQUE

Idéalement situé dans le centre de la France, **TRANSPORTS THEVENET** vous propose également des services de logistique : stockage, gestion de stocks, préparation de commandes, picking, co-packing, co-manufacturing, intégration, connectivité, conditionnement, entreposage sous douane, emballage industriel...

60 .000 m² d'entrepôts répartis sur plusieurs sites.



Température dirigée froid positif et négatif

Solution informatiques EDI

Gestion FIFO, LIFO, DLUO...

Préparation de commandes, picking

Entrepôts agréés sous douane

3 Types de palettiers

LA DOUANE

TRANSPORTS THEVENET est certifié en tant qu'Opérateur Économique Agréé (OEA) avec la simplification douanière. Cet agrément est pour nos clients gage de fiabilité et de fluidité dans le traitement des opérations douanières.

Veille réglementaire permanente afin d'être informé des évolutions des produits ainsi que l'application des textes en vigueur.

Notre service s'appuie sur sa dernière acquisition : Air Cargo International, société spécialisée en Overseas et forte de 25 collaborateurs, implantée en France sur tous les ports et aéroports, agréée IATA et adhérente du réseau transitaires C5C disposant de correspondants dans le monde entier.

Représentant en douane enregistré

Opérateur Economique Agréé (OEA)

Crosstrade



Entrepôts agréés sous douane

Perfectionnement

Routier / Maritime / Aérien / Ferroviaire



ENJEUX ET STRATÉGIE

Fidèle à ses engagements et à ses convictions, à travers ce reporting annuel notre entreprise communique de façon transparente sur les actions, les pratiques, les enjeux et les engagements mis en œuvre au cours de l'année 2023. **TRANSPORTS THEVENET** présente aussi ses objectifs pour 2024.



NOTRE RAISON D'ÊTRE :

Nos équipes sont engagées au quotidien pour garantir durablement et en toute sécurité les différentes activités de l'entreprise.

NOTRE ACTIVITÉ :

- Transports régional, national
- Logistique
- Douane

NOS VALEURS:

- Respect
- Performance
- Innovation
- Qualité
- Rigueur
- RSE
- Ponctualité
- Sécurité

NOS MOYENS:

- Appartenance au groupement de transporteurs ASTRE depuis 2007 : 



PALET SYSTEM : Réseau Européen intégré de fret palettisé



ASTRE CITY: Réseau de livraison urbaines écologiques



ASTRE FASHION : la logistique à la mode



ASTRE LOGISTIQUE : Logistique de proximité connectée en haut débit

Avec plus de 300 implantations situées dans l'Union européenne, ce regroupement permet de mutualiser les échanges de fret et de savoir-faire réalisant ainsi des économies d'échelles pour tous les acteurs de la Supply Chain. Il hubs européens et des plateformes régionales Astre Palet System assurent, tous les jours la sécurité et la traçabilité des expéditions, depuis l'enlèvement de des marchandises jusqu'à leurs livraisons !

- 228 salariés
- 145 moteurs - 212 remorques - 9 porteurs
- 6 sites au cœur de l'Allier



LA CRÉATION DE VALEUR DURABLE, POUR NOS PARTIES PRENANTES:

POUR NOS CLIENTS :

- Contribuer à leurs engagements en termes de RSE grâce à l'optimisation de nos voyages, notre capacité de massification des flux et à une flotte de plus en plus verte.
- Collaborer avec nos clients de façon transparente pour construire et trouver des solutions innovantes et compétitives pour nos activités, et répondre au mieux aux attentes de chacun.
- Mise en place de réunions mensuelles ou trimestrielles avec nos clients

POUR NOS SALARIES :

- Participer à l'acheminement des produits pour répondre aux demandes des entreprises et de la populations.
- Bénéficier d'une politique de rémunération et de conditions de travail respectueuses
- Développer ses compétences tout au long de sa vie professionnelle
- Créer une relation de confiance et de transparence
- Lier la vie professionnelle à la vie personnelle
- Trouver un emploi à proximité de son lieu de vie et au plus près des territoires.

POUR NOS FOURNISSEURS ET PARTENAIRES :

- Favoriser des relations pérennes
- S'engager dans une collaboration éthique et responsable
- Etre accompagné dans sa transition écologique et environnementale

POUR LA PLANÈTE, LA BIODIVERSITÉ... :

- Veiller chaque jour à la sécurité de notre environnement
- S'engager pour la transition énergétique
- Maintenir nos labels environnementaux

NOS ACTIONS :

POUR NOS CLIENTS :

- Mise en place de réunions mensuelles LOGISTIQUE
- Mise en place de réunions trimestrielles TRANSPORT
- Mise en place de COPIL (Comité de pilotage) tous les mois avec l'un de nos plus gros clients
- Réunion annuelle de Business Performance, évaluation de notre client

POUR NOS SALARIES :

- Des formations régulières : environ 2500 h de formation selon les besoins
- 7 h de formation par salarié
- 80% des postes d'encadrement pourvus par promotion interne
- Une évolution de carrière personnalisée définie à partir d'entretiens professionnels
- 148 entretiens professionnels réalisés en 2023
- 9 écrans de communication interne en place sur nos différents sites

POUR NOS FOURNISSEURS ET PARTENAIRES :

- 20 ans d'antériorité des contrats clients
- Partage de notre charte des achats responsables

POUR LA PLANÈTE, LA BIODIVERSITÉ... :

- Programme d'engagement au Label Objectif CO2 depuis 2016
- Ecovadis Silver 2023
- Engagement au Global Compact : Pacte des Nations Unies depuis 2019
- Bilan Carbone 2023

LE PILOTAGE DE NOTRE DEMARCHE RSE :

Portée par la Direction générale depuis 2015, la démarche RSE des **TRANSPORTS THEVENET** accompagne la stratégie et le développement de l'entreprise en prenant en compte les attentes et les besoins des parties prenantes identifiées de la société. Dans ses aspects stratégiques, la démarche RSE est validée et examinée en Conseil d'administration une fois par an.

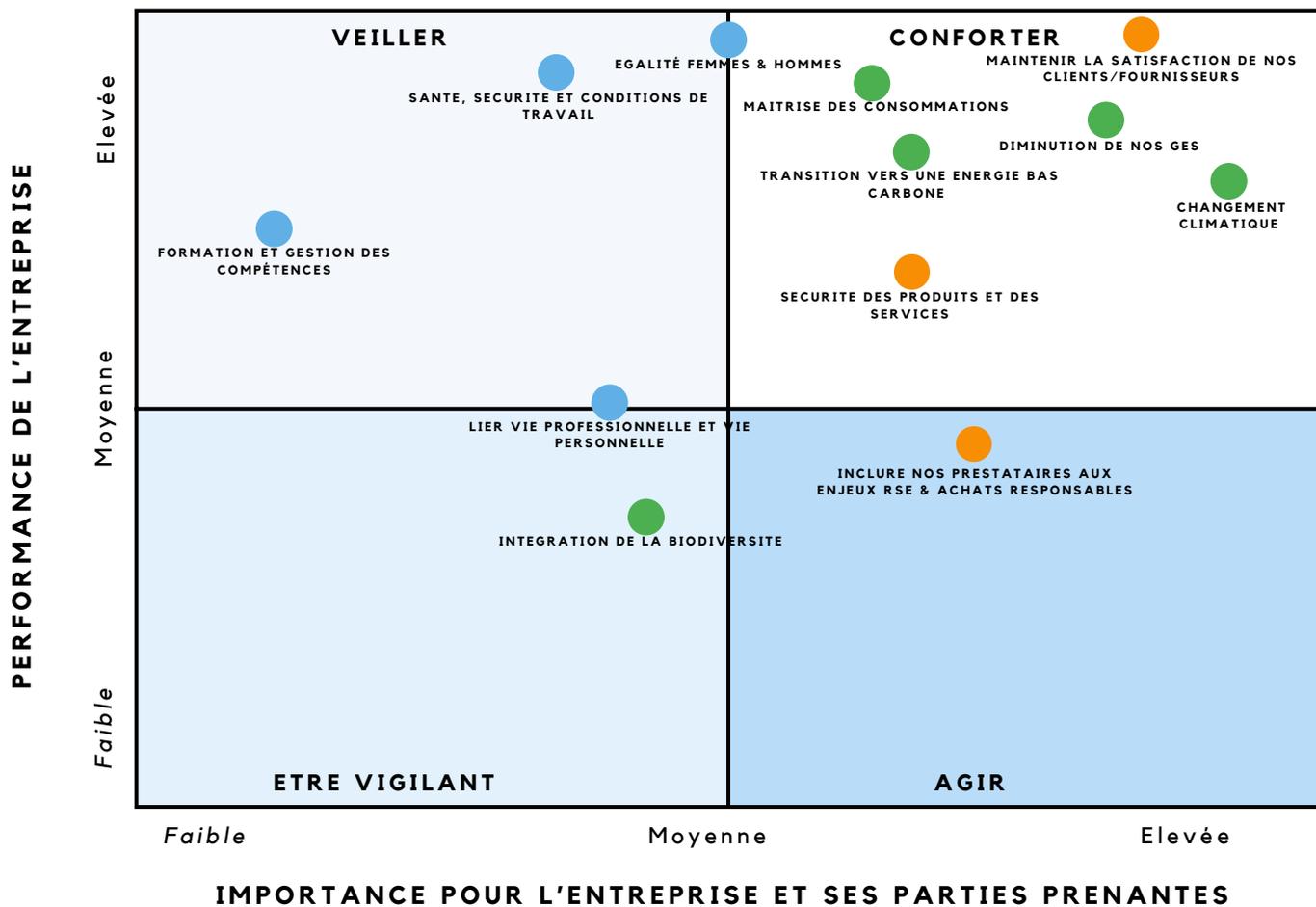
Au quotidien, elle est animée par le service RSE - QHSE de l'entreprise ainsi que la direction. Chaque service impliqué dans la démarche RSE déploie sa feuille de route, ses outils et ses méthodes pour concrétiser ses objectifs ainsi que ses indicateurs clés de performance.

Les **TRANSPORTS THEVENET** disposent du réseau du groupement auquel ils appartiennent pour partager et développer sa démarche RSE.

IDENTIFICATION DES RISQUES ET DES ENJEUX RSE :

La société **TRANSPORTS THEVENET** a identifié ses enjeux et ses risques RSE afin de mieux les prévenir et les maîtriser, grâce à une matrice de matérialité RSE. Cette matrice est mis en place par le service RSE afin de prendre en compte les évolutions des attentes et besoins de ses parties prenantes internes et externes. Cela permet de disposer d'une vision exhaustive des sujets auxquels **TRANSPORTS THEVENET** doit porter attention. Les enjeux et les risques sont basés sur la norme ISO 26000.

ENJEUX MAJEURS RSE HIERARCHISES:



Légende : ● Enjeux sociétaux ● Enjeux sociaux ● Enjeux environnementaux



LES ENJEUX ET ENGAGEMENTS DES TRANSPORTS THEVENET :

Nos enjeux et engagements sont alignés avec les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU. **TRANSPORTS THEVENET** répond à 16 de ces ODD en matière de RSE.

EGALITE FEMMES ET HOMMES :

Aujourd'hui, la non prise en compte des enjeux de mixité professionnelle pourrait constituer un frein au développement interne et externe des **TRANSPORTS THEVENET**.

Nos enjeux et engagements:

- Favoriser la mixité en termes de ressources humaines.
- Mettre en avant nos activités considérées comme "Métier d'Hommes" pour tous!
- Former, sensibiliser et mesurer notre évolution.
- Adapter et améliorer les conditions de travail ainsi que la qualité de vie au travail pour rendre nos métiers accessibles à tous.
- Promouvoir l'égalité des chances pour tous et l'égalité des hommes et des femmes.
- Favoriser l'insertion des salariés étrangers ou des personnes en situation de handicap.



SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Des nombreux risques physiques et mentaux peuvent se déclarer à la suite d'une mauvaise identification des risques professionnel, ainsi que d'une gestion inadaptée de la prévention ou du traitement de ceux-ci.

Nos enjeux et engagements :

- Préserver la santé mentale et physique des collaborateurs.
- Favoriser l'écoute et leur épanouissement pour améliorer leur conditions de travail.
- Respect du code de travail.
- Améliorer la santé et la sécurité des salariés : sensibiliser aux risques , analyser les accidents de travail et les maladies professionnelles et mettre en œuvre toutes les actions préventives, correctives nécessaires.
- Respect du code de travail.
- Garantir la protection de la santé et de la sécurité de nos clients à travers le respect des protocoles de sécurité.



FORMATION ET GESTION DES COMPETENCES :

De nombreux risques physiques et mentaux peuvent se déclarer à la suite d'une mauvaise identification des risques professionnels, ainsi que d'une gestion inadaptée de la prévention ou du traitement de celui-ci.

Nos enjeux et engagements :

- Préserver la santé mentale et physique des collaborateurs.
- Favoriser l'écoute et leur épanouissement pour améliorer leur conditions de travail.
- Respect du code de travail.
- Améliorer la santé et la sécurité des salariés : sensibiliser aux risques, analyser les accidents de travail et les maladies professionnelles, et mettre en œuvre toutes les actions préventives, correctives nécessaires.
- Respect du code de travail.
- Garantir la protection de la santé et de la sécurité de nos clients a travers le respect des protocoles de sécurité.





VIE PERSONNELLE ET VIE PROFESSIONNELLE :

Aujourd'hui, concilier la vie professionnelle et la vie personnelle est devenu un critère clé pour le bien-être des employés et la performance de l'entreprise.

Nos enjeux et engagements :

- Préserver la santé mentale et physique de nos collaborateurs.
- Optimiser la productivité.
- Fixer des limites claires.
- Mise en place du télétravail.
- Mise en place d'heures flexibles pour les événements (rentrée scolaire, maladie de l'enfant ...)



MAINTENIR LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS / FOURNISSEURS :

Il est important de s'assurer de bien comprendre les besoins et les attentes de nos clients et fournisseurs. **TRANSPORTS THEVENET** s'organise pour pouvoir répondre à leurs besoins, mais également pour les anticiper en étant proactif.

Nos enjeux et engagements :

- Maintenir la qualité de nos prestations.
- Accompagner nos clients et fournisseurs.
- Respecter le cahier des charge de nos clients.
- Instaurer une confiance en personnalisant la relation client.
- Répondre et anticiper les attentes de nos parties prenantes.
- Mise en place de réunion transports/ logistique avec nos clients.
- Partager nos valeurs RSE.
- Partage de notre charte Achats Responsables.



SECURITE DES PRODUITS ET DES SERVICES:

La non maîtrise de nos produits et de nos services peut nuire à la santé et la sécurité de nos consommateurs et salariés.

Nos enjeux et engagements :

- Assurer le transport de la marchandises confiées.
- Maîtriser les conditions de conservation de la marchandise transportée et stockée.
- Garantir la protection de la santé et de la sécurité de la population.
- Respecter la chaîne du froid et l'hygiène.
- Assurer le suivi de notre HACCP.
- S'assurer de la conformité de nos installations et nos véhicules.





INCLURE NOS PRESTATAIRES AUX ENJEUX RSE & ACHATS RESPONSABLES :

Aujourd'hui, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un pilier crucial dans le monde. La RSE permet de contribuer activement à la résolution des défis mondiaux, tels que le changement climatique, l'inégalité sociale, la pauvreté...Il s'agit d'une composante fondamentale de la stratégie des **TRANSPORTS THEVENET**.

Nos enjeux et engagements :

- Maintenir l'innovation en matière de RSE.
- Garantir la prise en compte de la RSE sur l'ensemble de l'entreprise.
- Promouvoir et intégrer nos parties prenantes à notre démarche RSE.
- Continuer à partager nos valeurs et enjeux RSE à nos parties prenantes internes et externes.
- Sensibiliser nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs aux impacts sociaux, sociétaux et environnementaux.
- Promouvoir les achats responsables.
- Promotion de la consommation durable auprès de nos clients.



MAITRISE DES CONSOMMATIONS :

La non maîtrise de nos consommations d'énergie, de nos véhicules et bâtiments peut entraîner une augmentation de la consommation de notre empreinte carbone.

Nos enjeux et engagements :

- Prévenir et réduire l'impact de nos activités.
- Réaliser un bilan carbone complet de l'ensemble des TRANSPORTS THEVENET.
- Maîtriser l'ensemble de nos consommations : eau, gaz, électricité, carburants...
- Suivre notre labellisation Objectif CO2.
- 25% d'électricité renouvelable.



INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ :

TRANSPORTS THEVENET s'engage dans une démarche de préservation de la biodiversité.

Nos enjeux et engagements :

- Prise en compte de la biodiversité.
- Éco pâturage.
- Ruches.
- Maison à insectes.
- Cabane pour les oiseaux.
- Protection et restauration des écosystèmes.





DIMINUTION DE NOS GES :

Le transport est l'une des activités qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. Aujourd'hui, ces émissions sont dangereuses pour notre santé, notre biodiversité et notre planète. **TRANSPORTS THEVENET** s'est engagé à réduire chaque année nos émissions des GES !

Nos enjeux et engagements :

- Suivre nos consommations globale de l'entreprise.
- Diminuer et valoriser nos déchets.
- Sensibiliser à la gestion de l'eau.
- Prendre en compte la biodiversité.
- Utiliser les carburants alternatifs.
- Moderniser notre flotte de véhicules.
- Mise en place de la formation écoconduite (formateur interne).
- Optimiser nos trajets.
- Conserver notre Label Objectif CO2.
- Améliorer notre bilan carbone.
- Utiliser des ressources durables.
- Sensibiliser nos collaborateurs aux écogestes.



CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Le changement climatique génère un risque pour l'ensemble des écosystèmes à l'échelle planétaire ! **TRANSPORTS THEVENET** s'engage à améliorer ses activités en fonction des changements climatiques.

Nos enjeux et engagements :

- Maintenir et adapter nos activités pour les rendre compatibles avec l'urgence climatique.
- Aligner nos attentes avec celles de nos parties prenantes.





TRANSITION VERS UNE ÉNERGIE BAS CARBONE :

Ne pas réduire notre dépendance au carbone expose les **TRANSPORTS THEVENET** à différents risques, notamment avoir un impact négatif sur le changement climatique ou subir les évolutions réglementaires concernant l'utilisation des énergies carbonées.

Nos enjeux et engagements :

- Maintenir nos activités compatibles avec l'urgence climatique.
- S'adapter aux changements climatiques.
- Aligner nos attentes, aux attentes de nos parties prenantes.
- Identifier et déployer les énergies bas carbone nécessaires à nos véhicules et nos bâtiments.





LES PARTIES PRENANTES :

TRANSPORTS THEVENET prend en considération les attentes de ses parties prenantes. Nous entretenons un dialogue régulier avec chacune d'entre elles. Notre objectif est de trouver collectivement les meilleures réponses et de progresser ensemble.

NOS SALARIÉS :

- Préserver la santé de nos collaborateurs dans le cadre de nos différentes activités.
- Disposer de ressources matérielles et humaines en phase avec les **TRANSPORTS THEVENET**.
- Motiver les collaborateurs.

NOS CLIENTS :

- Respecter le cahier des charges de nos clients.
- Travailler en toute transparence et dans le respect.
- Être à l'écoute de nos clients.
- Garantir un service de qualité.

NOS FOURNISSEURS :

- Construire une relation de partenariat et durable avec les **TRANSPORTS THEVENET**.
- Bénéficier des meilleures prestations et innovations dans chacune de nos activités.

LES POUVOIRS PUBLICS :

- Partager les enjeux du monde du transport et de la logistique.

TÉRRITOIRES ET LOCALITÉS :

- Partager nos enjeux environnementaux en toute transparence.
- Trouver ensemble les solutions pour développer la création d'emploi.
- Respecter la population et la biodiversité.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES :

- Travailler avec l'évolution et l'avenir de notre secteur.

ÉCOLES ET UNIVERSITÉS :

- Faire découvrir notre métier à la nouvelle génération.
- Promouvoir l'insertion professionnelle via l'alternance et les stages.

PARTENAIRES FINANCIERS :

- Proposer des conditions de financement adaptées à notre développement et à l'innovation.

NOS ACTIONS ET NOS INDICATEURS:

1

GOUVERNANCE

2

DROITS DE L'HOMME

3

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

4

ENVIRONNEMENT

5

ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

6

RELATION CLIENT

7

COMMUNAUTÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

1. LA GOUVERNANCE

UNE ENTREPRISE FAMILIALE AUX PRATIQUES MODERNES.

Dans un contexte où les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques sont de plus en plus présents, la gouvernance d'entreprise ne se limite plus aux objectifs de performance financière. Aujourd'hui, TRANSPORTS THEVENET joue un rôle clé dans la société en adoptant une gestion responsable et durable de ses activités.

La gouvernance en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprise incarne cette nouvelle exigence en intégrant les pratiques éthiques, transparentes et inclusives dans les décisions stratégiques de la société TRANSPORTS THEVENET.

CHARTER RSE:

Notre charte RSE, élaborée par notre service QHSE, est diffusée en interne et en externe.

Elle a pour objectif de sensibiliser et d'informer, à tous les niveaux, sur nos engagements et nos enjeux en matière de responsabilité sociétale.



RSE COMITÉ:

Depuis 2021, TRANSPORTS THEVENET a mis en place un comité RSE qui fait partie intégrante du service QHSE. L'objectif de ce comité est de définir, superviser et promouvoir les actions et stratégies de Responsabilité Sociétale, en veillant à ce que celles-ci soient intégrées dans la gouvernance et dans les décisions clés pour un impact social et environnemental positif.

Le service RSE COMITÉ a également mis en place des INDICATEURS qui ont pour objectifs de mesurer et suivre concrètement les progrès en matière de RSE, d'évaluer l'impact de nos actions et d'ajuster nos stratégies pour répondre efficacement aux enjeux en terme de Responsabilité Sociétale, Sociaux, Environnementaux et Économiques.

Établir des objectifs précis, mesurables (SMART) en matière de RSE font partie de nos enjeux chez les TRANSPORTS THEVENET. Ils ont pour but de réduire nos impacts environnementaux, mesurer nos conditions de travail, répondre à l'égalité professionnelle, évaluer l'intégrité de nos parties prenantes...

INDICATEURS RSE - INDICATED INDICATORS		UNIT		PERIOD		TENDENCY		COMMENTS	
INDICATEUR RSE	DEFINITION DE L'INDICATEUR	UNIT	PERIODE	PERIODE	TENDENCY	PERIODE	TENDENCY	COMMENTS	STATUS
1.1. Réduction des émissions de CO2	Quantité de CO2 émise (en tonnes) divisée par le chiffre d'affaires (en millions d'euros)	tonnes / M€	2020-2021	2021-2022	↓	2022-2023	↓
1.2. Réduction des émissions de NOx	Quantité de NOx émise (en tonnes) divisée par le chiffre d'affaires (en millions d'euros)	tonnes / M€	2020-2021	2021-2022	↓	2022-2023	↓
1.3. Réduction des émissions de SOx	Quantité de SOx émise (en tonnes) divisée par le chiffre d'affaires (en millions d'euros)	tonnes / M€	2020-2021	2021-2022	↓	2022-2023	↓

INDICATEURS RSE - INDICATED INDICATORS		UNIT		PERIOD		TENDENCY		COMMENTS	
INDICATEUR RSE	DEFINITION DE L'INDICATEUR	UNIT	PERIODE	PERIODE	TENDENCY	PERIODE	TENDENCY	COMMENTS	STATUS
2.1. Réduction des émissions de CO2	Quantité de CO2 émise (en tonnes) divisée par le chiffre d'affaires (en millions d'euros)	tonnes / M€	2020-2021	2021-2022	↓	2022-2023	↓
2.2. Réduction des émissions de NOx	Quantité de NOx émise (en tonnes) divisée par le chiffre d'affaires (en millions d'euros)	tonnes / M€	2020-2021	2021-2022	↓	2022-2023	↓
2.3. Réduction des émissions de SOx	Quantité de SOx émise (en tonnes) divisée par le chiffre d'affaires (en millions d'euros)	tonnes / M€	2020-2021	2021-2022	↓	2022-2023	↓



NOS PARTIES PRENANTES :

TRANSPORTS THEVENET a choisi d'intégrer ses parties prenantes dans sa gouvernance en organisant des réunions régulières avec ses partenaires externes (clients, fournisseurs, communautés locales, banque ...) et internes (conducteurs, caristes, les différents services...)

L'objectif de ces échanges est de maintenir une relation de confiance basée sur la transparence et de favoriser un travail collaboratif afin de progresser ensemble vers un objectif commun.

Nos actions :

- **Réunions d'Amélioration de la Performance Client (APC) tous les deux mois : revue des contrats, plan d'action, échange de statistiques et dialogue interservices, avec la participation de divers clients pour des moments de partage.**
- **Comité de Pilotage (COPIL) mensuel avec notre client LVMH**
- **Réunion logistique mensuelle avec CAP**
- **Réunion trimestrielle sur le transport avec CAP**
- **Réunion annuelle de Business Performance avec CAP, où le client et l'entreprise s'évaluent mutuellement.**

Ces initiatives renforcent notre engagement vers une gouvernance collaborative et transparente.

NOS INDICATEURS 2023 :



LA COMMUNICATION RSE :

TRANSPORTS THEVENET renforce la transparence et la communication sur nos engagements RSE, ce qui permet de mobiliser l'ensemble des parties prenantes internes et externes autour de notre démarche.

Nous publions un rapport RSE annuel détaillant les progrès accomplis, les défis rencontrés et les résultats obtenus et nous diffusons ces informations via les canaux de communication de la société (site web, réseaux sociaux, écran de communication...) de manière factuelle et honnête.

TRANSPORTS THEVENET a intégré le Pacte Mondial des Nations Unies et s'engage à partager son rapport RSE, affirmant ainsi sa volonté de transparence et de respect des principes de responsabilité sociétale et de développement durable.

Dans cette même logique de transparence, il est également crucial d'impliquer les collaborateurs en interne.

Nous avons ainsi mis en place des programmes de formations réguliers via des newsletters QHSE et RSE pour sensibiliser les employés aux enjeux, aux pratiques éthiques et aux comportements responsables, en les encourageant au quotidien, comme le recyclage, la réduction des déchets, la sécurité...

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



2. DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'homme occupent une place centrale dans la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises des **TRANSPORTS THEVENET**. Nous nous engageons à respecter les normes sociales, éthiques et environnementales afin de promouvoir un développement durable et équitable.

Nos actions :

- **Promouvoir l'égalité des chances pour tous / l'égalité Hommes et Femmes:** Transports Thévenet à instauré un engagement formel pour favoriser l'égalité professionnelle et réduire les disparités de traitement entre les sexes ainsi qu'entre les différents postes au sein de l'entreprise.

2023 :

85 %

de femmes
occupant des
postes de cadre

50 %

de femmes au sein
du conseil
d'administration

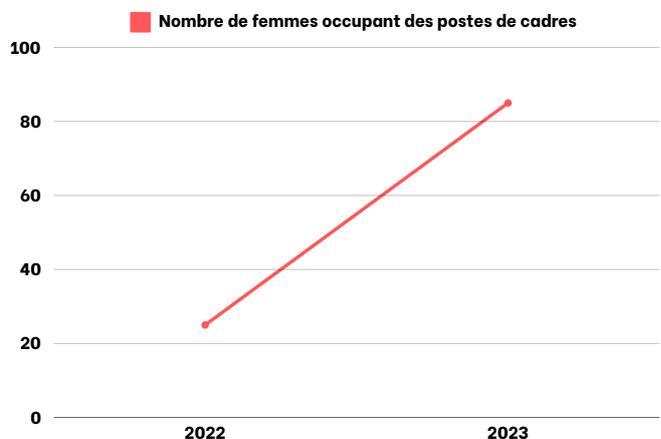
31 %

d'écart salarial de
genre moyen non
ajusté

Une évolution de **240%** du nombre de femmes occupant des postes de cadres.

2022 : **25%**

2023 : **85%**



- **La lutte contre le sexisme, la harcèlement et la discrimination :** Depuis plusieurs années, nous nous engageons à créer un environnement de travail respectueux, inclusif et sécurisé pour tous. Nos politiques de "tolérance zéro" concernant la discrimination et le harcèlement sont en vigueur. De plus, nous avons mis en place une procédure de signalement, une adresse dédiée et des référents pour traiter les cas de harcèlement et de discrimination au sein des TRANSPORTS THEVENET. La société œuvre activement pour promouvoir l'égalité et de bien-être de nos collaborateurs.

2022 :

0

retour de
signalement
harcèlement,
discrimination

2023 :

0

retour de
signalement
harcèlement,
discrimination



- **Soutenir l'insertion des salariés étrangers** : Nous avons établi une attestation pour nos employés étrangers et **TRANSPORTS THEVENET** s'engage à promouvoir l'inclusion des personnes d'origine étrangère au sein de l'entreprise.
- **Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap** : En mettant en place des pratiques adaptées et des aménagements de poste spécifiques, **TRANSPORTS THEVENET** améliore le bien-être de ses employés et favorise leur développement professionnel.
- **Le droit à l'équilibre vie privée vie professionnelle**: Chez **TRANSPORTS THEVENET**, garantir cet équilibre est un enjeu central de notre démarche RSE. Nous avons mis en œuvre des mesures telles que des horaires flexibles, le télétravail, la déconnexion numérique, ainsi que des aménagements horaires en fonction des événements (rentrée scolaire, maladie d'un enfant, rendez-vous médical...) Nos engagements et actions témoignent de l'importance que nous accordons à la qualité de vie au travail, en créant un environnement qui diminue le stress et favorise la santé et l'épanouissement de chaque employé.
- **La protection des données et des fichiers confidentiels** : **TRANSPORTS THEVENET** a instauré un règlement intérieur concernant la protection des données informatiques et des informations confidentielles. De plus, une politique de sécurisation de toutes les données de l'entreprise a été mise en place. Chaque année, ces documents sont révisés et actualisés par notre service informatique et QHSE.

	POLITIQUE SÉCURITÉ DE L'INFORMATIQUE / COMMUNICATION <i>RIF THEVENET politique sécurité informatique</i>	RISK management / RSE
		15/05/2023
		Version 11
		Page: 1

La politique mise en œuvre par l'entreprise à pour objectif la protection des informations et des données, elle prévoit, les moyens de prévention / protection suivants :

INTRUSION INTERNET / PIRATAGE :

- Mise en place de Firewalls gérés et administrés par un prestataire spécialiste de la sécurité informatique ;
- Utilisation de VPN de poste à poste pour les utilisateurs nomades ;
- Installation de moyens informatiques visant à bloquer l'activation de programmes malveillants ;
- Sensibilisation des utilisateurs au risque informatique et à ses conséquences, notamment les attaques via les messageries informatiques ;
- Alerte par les utilisateurs de tout fonctionnement anormal auprès du service compétent.

PROTECTION DES DONNÉES CONTRE L'INTRUSION :

- Mise en place de règles de contrôle afin de supprimer l'exposition au risque de fraude (fraude au PDG par exemple).

INTRUSION PHYSIQUE VIA LES POSTES DE TRAVAIL / SMARTPHONES :

- Obligation de la création de mots de passe individuels pour chaque utilisateur ;
- Obligation de verrouillage des postes de travail en cas d'absence ;
- Création d'un VLAN spécifique ne permettant pas l'accès aux données des serveurs pour les connexions Wi-Fi des postes de travail des visiteurs ainsi que des smartphones du personnel ;
- Interdiction d'installer ou supprimer un programme informatique sans autorisation des services compétents ;
- Interdiction de connecter au réseau tout support mobile (ex : clé USB) sans autorisation des services compétents ;
- Respect des règles de confidentialité (non-diffusion des Mots de passe) ;
- Alerte par les utilisateurs de toute suspicion d'intrusion sur son poste de travail auprès du service compétent ;
- Gestion stricte des utilisateurs (Active Directory) ;

Elle fixe les aussi :

I - RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

Nous rappelons qu'il est nécessaire d'utiliser les outils informatiques à disposition avec prudence, les e-mails douteux ne doivent pas être ouverts, aucun logiciel ne doit être téléchargé sans l'aval du référent informatique. L'utilisation des outils informatiques à usage personnel doit être « responsable », n'allez que sur des sites sécurisés (vérifier la présence du « **https** » dans la barre d'adresse URL du site. Les adresses e-mails professionnelles doivent rester, si une **adresse e-mail personnelle est configurée sur votre messagerie professionnelle, veuillez créer un répertoire « personnel », dans ce cas l'entreprise pourra légalement avoir accès à ces données.**

L'utilisateur est soumis au **secret professionnel**, c'est là une **condition essentielle de sa relation avec l'entreprise.**

Sauf accord express écrit de la direction l'entreprise, les outils de communication tels que : *téléphones, télécopieur, accès Internet, messagerie électronique, ...* sont destinés à un **usage exclusivement professionnel**, ils ne doivent donc pas être utilisés à des fins personnelles.

© 2019 pour droits informatiques 2023
Ce document est confidentiel, son usage est exclusivement réservé à l'entreprise à laquelle il est destiné
toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de L'ISE.

	POLITIQUE SÉCURITÉ DE L'INFORMATIQUE / COMMUNICATION <i>RIF THEVENET politique sécurité informatique</i>	RISK management / RSE
		15/05/2023
		Version 11
		Page: 1

II - LES MOYENS ET L'ORGANISATION MIS EN ŒUVRE

Afin d'assurer la pérennité et la sécurité de son système informatique, l'entreprise a nommé un référent informatique dont le rôle est notamment d'assurer la liaison avec les différents prestataires en charge de la maintenance de son réseau, de ses équipements et de ses logiciels. Des règles de bonne-conduite informatiques sont rédigées, diffusées aux salariés. Le non-respect de celles-ci pourra exposer leurs auteurs à des sanctions. Il sera régulièrement réalisé un audit informatique, il sera confié à un organisme extérieurs compétent : HDI.

III - LA CONFORMITÉ AU RGPD

La conformité réglementaire et la sécurité des données personnelles sont des enjeux essentiels de l'entreprise.

TRANSPORTS THEVENET est une entreprise de services aux entreprises. Pour présenter ses offres de services à sa clientèle (entreprises / professionnels), elle dispose d'un site Internet « vitrine » non-marchand qui ne collecte pas de données personnelles.

La conformité au RGPD porte donc sur la sécurité des données qui sont communiquées par les collaborateurs, les clients et les fournisseurs à **TRANSPORTS THEVENET**

IV - ENGAGEMENT

TRANSPORTS THEVENET s'engage à mettre en place les moyens nécessaires à la sécurisation de son système informatique.

Fait à MAGNET, le 15/05/2023

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Jean MORÉRA	CoDIR	Éric THEVENET

© 2019 pour droits informatiques 2023
Ce document est confidentiel, son usage est exclusivement réservé à l'entreprise à laquelle il est destiné
toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de L'ISE.

3. RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Chez **TRANSPORTS THEVENET**, les relations et conditions de travail sont au coeur de notre démarche RSE, car elles influencent directement la motivation, la productivité et le bien-être de nos collaborateurs. Au fil des années, nous avons progressivement mis en place diverses actions pour renforcer notre engagement en matière de responsabilité sociale.

Nos actions :

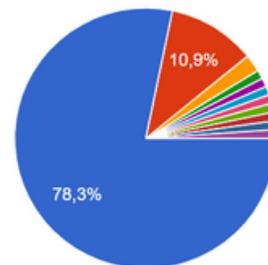
- **Le respect du code de travail** : **TRANSPORTS THEVENET** garantit à chaque collaborateur des conditions de travail sûres, équitables et conformes aux normes légales renforçant ainsi notre engagement.
- **L'amélioration continue des conditions de travail de nos collaborateurs** : L'ergonomie de travail, l'écoute des salariés, les vêtements de travail, les EPI (équipements de protection individuelle) sont des dispositifs que **TRANSPORTS THEVENET** ne néglige pas dans le cadre de son travail.

Résultat enquête de satisfaction interne 2023:

Etes-vous satisfait-e de l'ergonomie de votre poste de travail ?

92 réponses

78.3%
de satisfaction
liée à l'ergonomie
de travail



- **La qualité et la conformité de nos sites, nos installations, matériel et des équipements** : Chez **TRANSPORTS THEVENET** la qualité de notre service est primordiale . Nous adoptons une communication transparente, tant en interne qu'en externe, afin de garantir la satisfaction de nos clients et de nos salariés. Concernant la conformité de nos sites, installations, matériels et équipements, notre service QHSE en collaboration avec notre garage, assure un suivi régulier, des visites sécurité et réalise de entretiens préventifs et réglementaires pour l'ensemble du matériel de la société.

2022 :

2023 :

68%
Réalisation des
contrôles
périodiques

100%
Réalisation
contrôles
périodiques

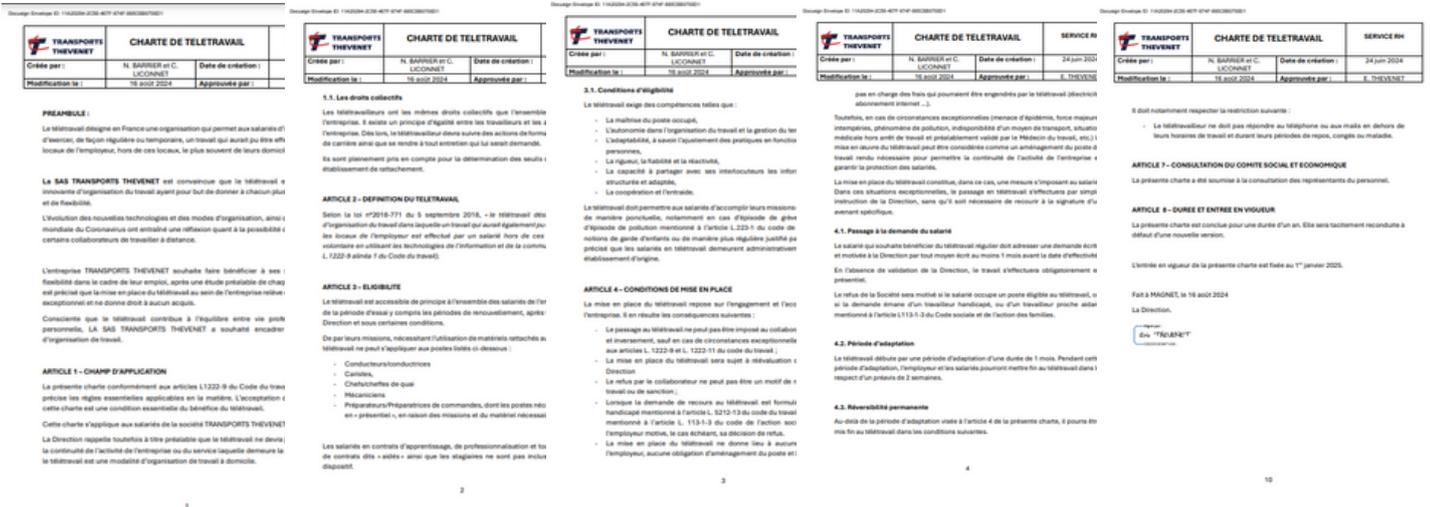
Une évolution de **47.06%**



- **La formation et le développement des compétences de chaque collaborateur :** Le développement des compétences de chaque collaborateur est une priorité chez les **TRANSPORTS THEVENET**. Depuis le début d'année 2023, notre service Ressources Humaines a été réorganisé et nous avons rétabli le suivi de nos entretiens professionnels. Ce service inclut également une composante de formation pour nos employés. Les formations sont établies en fonction des besoins individuels et des réglementations en vigueur pour l'ensemble de nos conducteurs, employés administratifs, SST, caristes ...
- **Monsieur Jean Morera, consultant externe, est en charge, avec Pédro, notre formateur interne, de la partie Risk Management.** Ils constituent nos principaux atouts en matière de sécurité. Monsieur Christian Barbier, formateur externe, transmet à travers ses formations ses connaissances et son expérience dans les domaines du management, de la gestion commerciale, de la relation client, ainsi que du projet zéro papier. Ils occupent une place essentielles au sein des **TRANSPORTS THEVENET**.

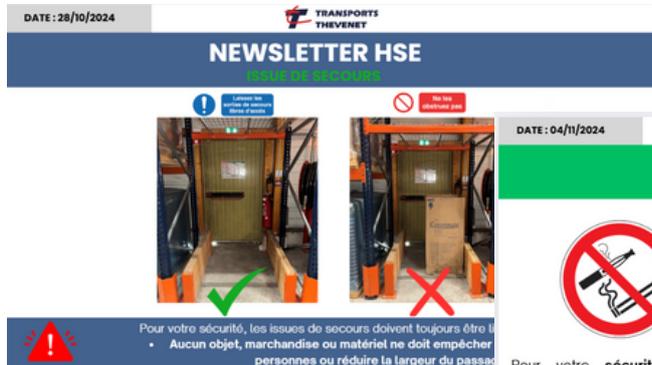
100%
des formations
réalisées

- **L'aménagement du temps de travail et le télétravail lorsque le poste le permet :** Nous avons établi une charte dédiée au télétravail, permettant d'en discuter et de le mettre en œuvre le télétravail au sein de l'entreprise.



- **Accueil des stagiaires et des alternants :** Chez **TRANSPORTS THEVENET**, nous avons mis en place une charte de télétravail qui facilite les échanges et sa mise en œuvre sous certaines conditions. Concernant l'accueil des stagiaires et des alternants, nous avons à cœur de valoriser nos métiers et de favoriser leur intégration, ce qui permet également d'accueillir définitivement certains d'entre eux au sein de l'entreprise. En 2023, nous avons recruté une alternance en QHSE et un conducteur du GEIQ.

- **Sensibilisation des collaborateurs aux impacts sociaux, environnementaux et sociétaux et encouragement à leur implication dans des initiatives RSE internes:** TRANSPORTS THEVENET sensibilise quotidiennement tous ses collaborateurs aux différentes initiatives RSE. Pour cela, nous utilisons une application interne appelée "Astre Private", ainsi que notre système informatique embarqué "Truckonline" et nos écrans sur sites. Des newsletters ont également été créées sur divers thèmes (QHSE-RSE), avec une nouvelle publication chaque semaine.



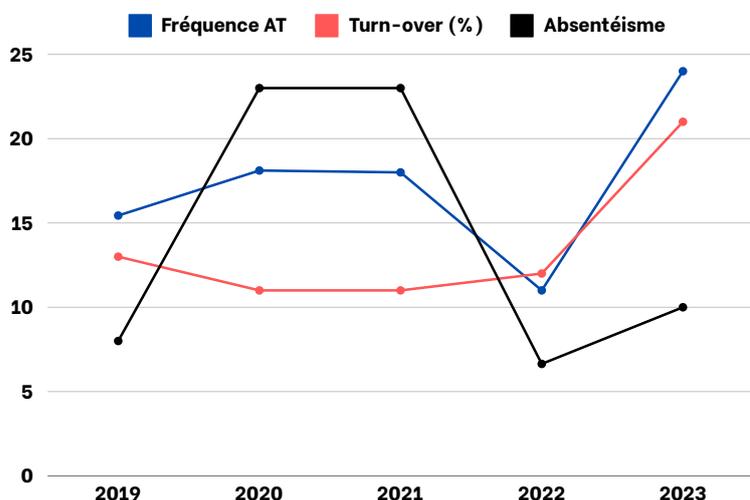
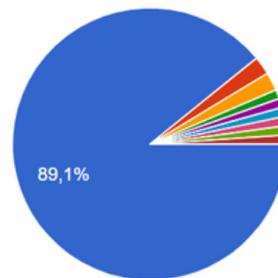
- **Le respect du dialogue social :** Dans le cadre de la RSE, le respect du dialogue social est essentiel pour les TRANSPORTS THEVENET. Il garantit l'écoute, l'équité entre les différentes parties, renforce la cohésion interne et favorise un climat de confiance.

Résultat de l'enquête de satisfaction interne 2023

Vous sentez-vous bien dans l'entreprise ?

92 réponses

89.1%
de nos salariés se sentent bien chez Transports Thévenet



Nos indicateurs RSE : De 2019 à 2023

- Evolution AT : **60%**
- Evolution Turn-over : **64.6%**
- Evolution absentéisme : **25%**

L'acquisition de l'entreprise Faure-Cafièrre et la construction de notre nouveau bâtiment ont influencé nos indicateurs RSE.

Pour y remédier, nous avons lancé de nouvelles actions de sensibilisation avec notre formateur interne et revus nos méthodes de recrutement.

4. ENVIRONNEMENT

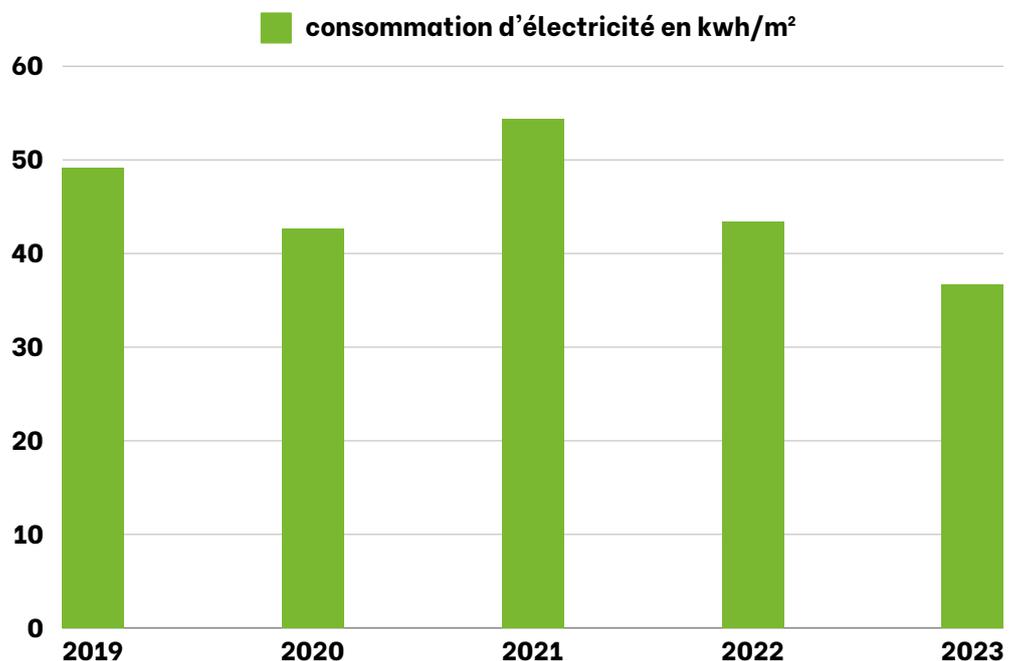
Pour les **TRANSPORTS THEVENET**, prendre en compte l'environnement dans le cadre de nos activités est essentiel, car l'entreprise fait face à des enjeux environnementaux pressants. Avec l'augmentation des émissions de CO2 et l'épuisement des ressources naturelles, le secteur est un acteur majeur dans la transition vers des pratiques plus durables. Réduire l'impact environnemental permet non seulement de se conformer aux réglementations de plus en plus strictes, mais aussi de répondre aux attentes des clients, de plus en plus sensibles à la responsabilité écologique. Aujourd'hui, que ce soit pour nous, pour nos clients ou pour les générations futures, c'est un point clé de notre démarche RSE !

Nos actions :

- **Le suivi de nos consommations** : Notre service QHSE - RSE suit quotidiennement les consommations de l'entreprise. Ce point prend en compte les consommations électriques, le gaz, les consommations d'eau...

2023 :

**36.71 KWH au
M2**
Consommation
d'électricité



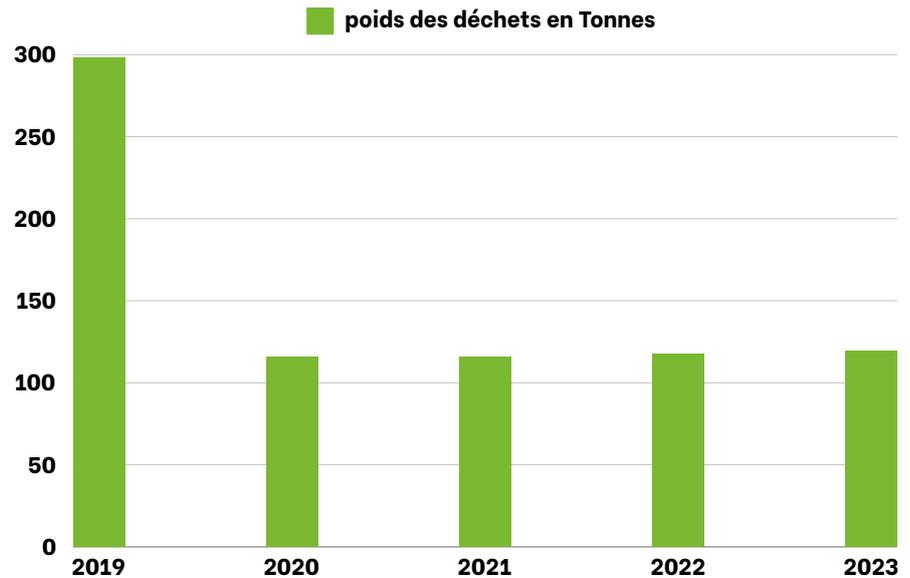
Une diminution de **24.49%** de notre consommation d'électricité au M2 depuis 2019.



- **La gestion du tri et la valorisation de nos déchets :** TRANSPORTS THEVENET s'engage à réduire et à valoriser au maximum ses déchets. Cette démarche est essentielle pour atténuer notre impact environnemental, car une diminution des déchets entraîne une réduction de la pollution, que ce soit dans les sols, les eaux ou l'air. Nous valorisons autant que possible nos déchets, ce qui nous permet de réutiliser et de recycler de nombreux matériaux. Cette approche contribue à réduire notre consommation d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre liés à la production de nouveaux matériaux. En outre, nous sensibilisons régulièrement nos collaborateurs aux bonnes pratiques grâce à des newsletters..

2023 :

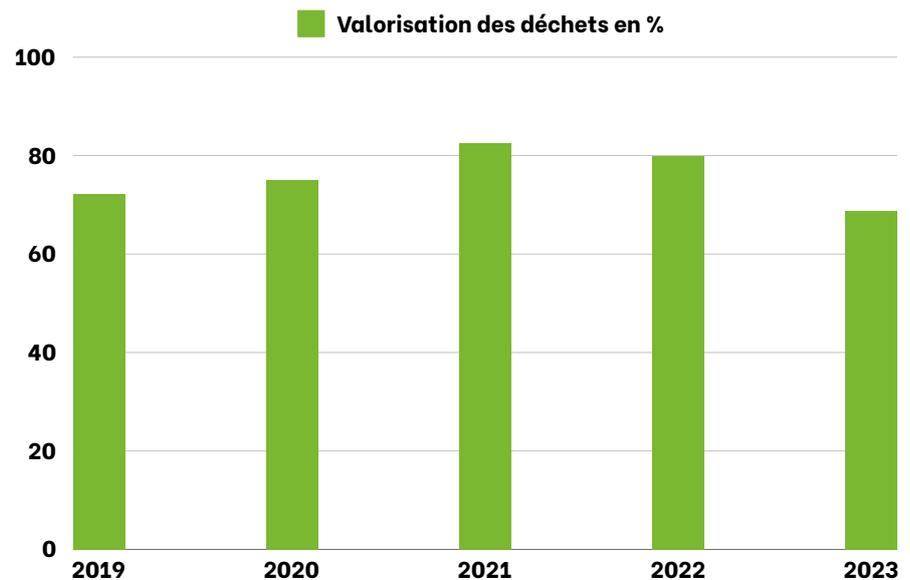
119.7 T
de déchets



Une diminution de **59.73%** de notre consommation de déchets en tonnes depuis 2019.

2023 :

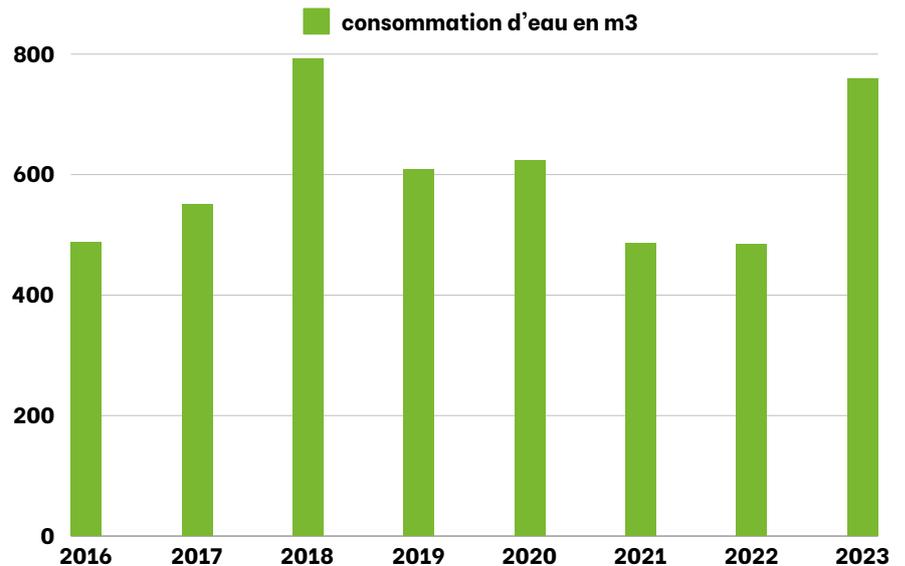
69%
Valorisation
des déchets



Depuis 2019, la valorisation de nos déchets a diminué de **4.72 %**. Cette baisse est attribuable aux dégâts causés par des conditions météorologiques, qui ont entraîné des travaux de réparation.

- **La gestion de l'eau** : Réduire notre consommation d'eau est aujourd'hui une nécessité, tant pour préserver notre environnement que pour assurer la pérennité de cette ressource essentielle. La croissance démographique, la pollution, le changement climatique, le gaspillage sont des raisons pour lesquelles **TRANSPORTS THEVENET** a mis en place des actions de réduction. De nos jours, les pénuries d'eau deviennent de plus en plus fréquentes dans de nombreuses régions du monde, où la demande dépasse les capacités naturelles de renouvellement. Limiter notre consommation d'eau permet de préserver les nappes phréatiques. **TRANSPORTS THEVENET** contribue à une répartition équitable de l'eau pour tous, y compris les écosystèmes naturels qui en dépendent. Nous nous engageons à diminuer notre consommation de 20 % d'ici 2030.

759 m³
consommation
d'eau



Depuis 2019, la consommation d'eau fluctue en fonction des années et de l'évolution des **TRANSPORTS THEVENET**. En 2020-2021, nous avons construit un nouveau bâtiment sur l'un de nos sites. En 2022-2023, **TRANSPORTS THEVENET** a subi un sinistre lié aux conditions météorologiques et à l'acquisition d'un nouveau site, ce qui explique l'augmentation de 55.85 %.

- **La prévention du risque de pollution / Ecogestes...** : Aujourd'hui, la prévention du risque de pollution est essentielle pour protéger l'environnement. **TRANSPORTS THEVENET** a décidé de mettre en place des mesures rigoureuses : gestion des déchets, valorisation de nos ressources, réduction des émissions polluantes, sensibilisation aux pratiques durables, promotion de l'écoconduite, réduction des déchets plastiques, utilisation de matériaux réutilisables et biodégradables. Nous avons instauré une politique d'achats responsables et organisé des sessions de sensibilisation sur ces différents sujets grâce à notre formateur interne et notre service QHSE-RSE.



Merci pour vos efforts
au quotidien
LA TEAM THEVENET !





- **La prise en compte de la biodiversité** : Dans le monde actuel, la prise en compte de la biodiversité est cruciale pour garantir des écosystèmes, préserver les ressources naturelles et maintenir l'équilibre environnemental face aux défis du changement climatique. Depuis 2015, **TRANSPORTS THEVENET** s'est engagé à intégrer l'impact sur la biodiversité. Nous avons mis en place différentes actions :

Maison à insectes,

Cabanes et nourriture pour les oiseaux en saison automne- hiver,

Ruches et production de miel,

Plantation d'arbre dans différentes forêts de France,

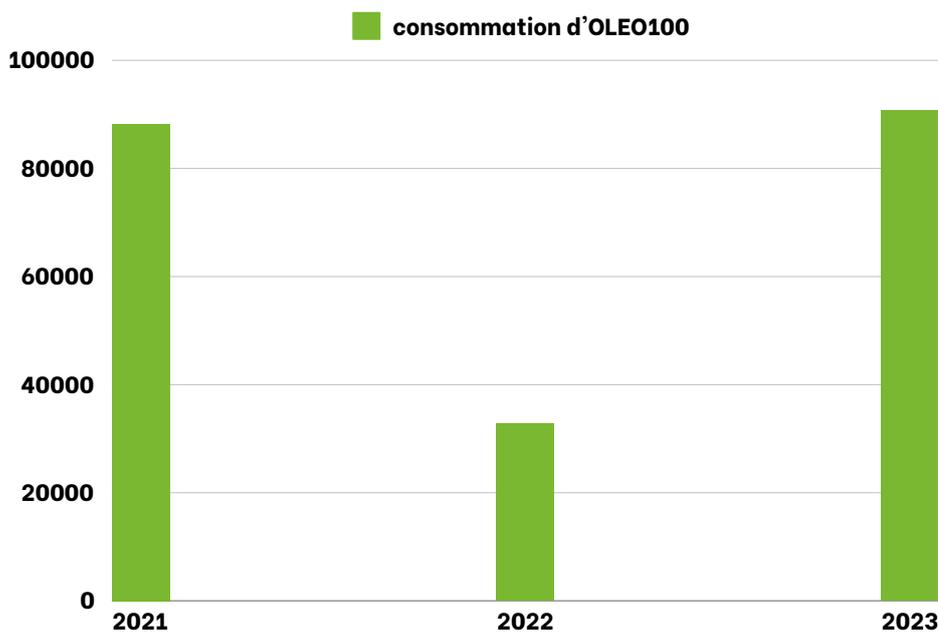
Plantation de parterres de fleurs sur nos sites,

Eco-pâturage.



- **L'utilisation des carburants alternatifs** : Il est essentiel d'utiliser des carburants alternatifs dans le monde du transports de marchandises pour réduire notre impacte environnemental, diminuer notre dépendance aux énergies fossiles et limiter les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique et à des phénomènes extrêmes tels que des vagues de chaleur, des sécheresses, des inondations, de la grêle, la montée des eaux... **TRANSPORTS THEVENET** s'engage depuis plusieurs années à réduire son impact environnemental, avec :

L'acquisition de véhicule fonctionnant exclusivement à Oléo 100 et l'installation d'une cuve dédiée à ce carburant (Carburant à base de de colza) :



Réduction de:
120.80 tonnes de
CO₂eq



Bilan 2023

Réduction des émissions de GES

Avec l'utilisation d'Oleo100 pour opérer sa transition énergétique,

THEVENET

a permis une réduction des émissions de CO₂ de

120,80 tonnes de CO₂eq.

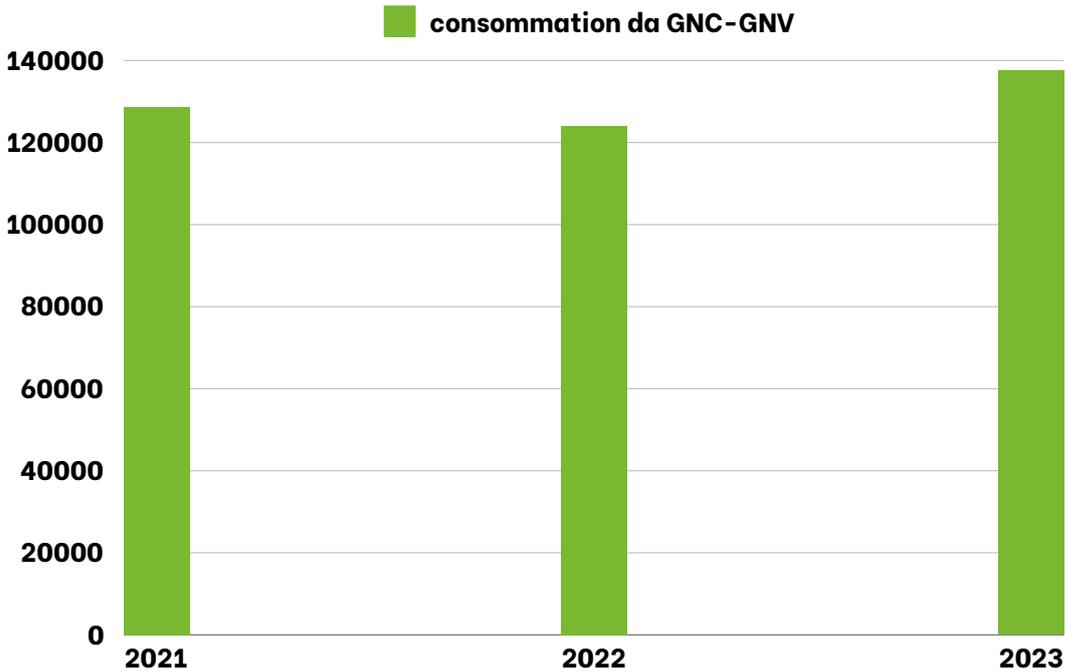
Cela correspond à une réduction **supérieure à 60%** en comparaison au gazole.

Ce pourcentage de réduction est tracé et certifié.





Utilisation de véhicule GAZ :



Une augmentation de **6.95%** de notre consommation de GAZ véhicule.

Achat du tout premier tracteur électrique FM Volvo, fabriqué avec de l'acier sans énergie fossile :

347.63 Tonnes de CO2 économisés

L'ORÉAL COSMÉTIQUE ACTIVE PRODUCTION

TRANSPORTS THEVENET

100% ELECTRIQUE !

Aujourd'hui en France
Mardi 20 janvier 2023 - 10h 17:01

24 HEURES EN RÉGION 15



Un camion XXL 100% électrique !
 ALLIER | Livré aux Transports Thévenet à Creuzier-le-Vieux, ce 44 tonnes construit par Volvo coûte trois fois plus cher qu'un poids lourd classique, mais son bilan carbone est un solide argument commercial.

Quelques Chiffres-clés
 - 300 000 € Taux
 - 100% électrique
 - 44 tonnes de capacité
 - 347.63 tonnes de CO2 économisés
 - Fabriqué avec de l'acier sans énergie fossile

Le camion électrique est une révolution. Il permet de réduire les émissions de CO2 et de réduire les coûts de maintenance. Les Transports Thévenet a choisi ce camion pour ses besoins de transport de matériaux de construction.

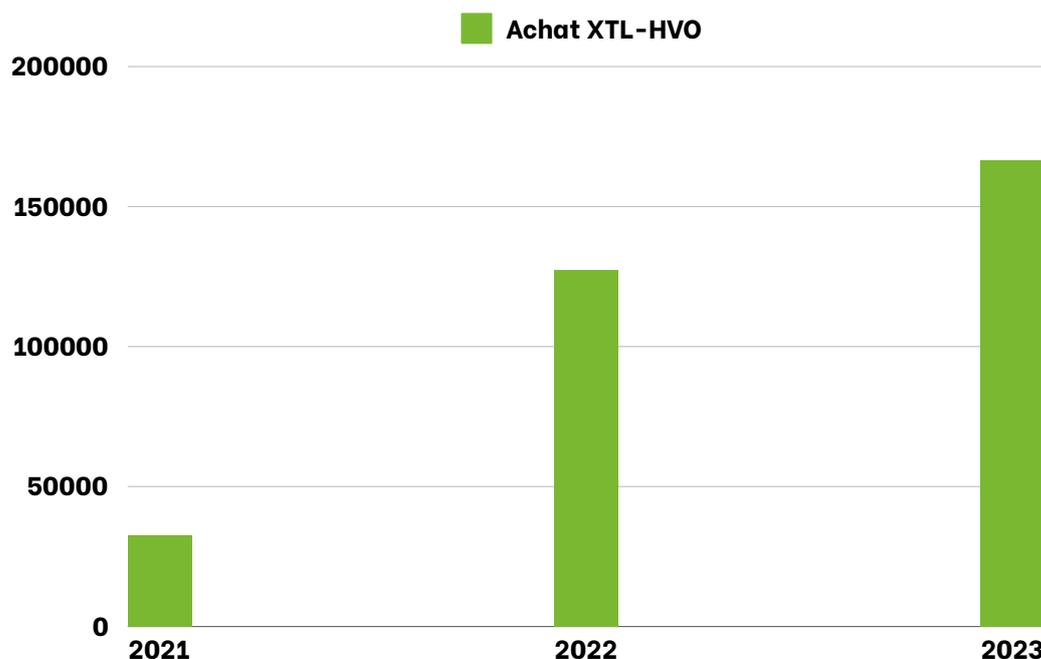




Approvisionnement de 500 000 litres maximum de carburant XTL- HVO (carburant issue de déchets notamment de graisses alimentaires)

Depuis 2021, TRANSPORTS THÉVENET à décidé d'adopter le XTL-HVO pour réduire les émissions polluantes, d'améliorer la combustion et offrir de meilleures performances moteur, ce qui prolonge la durée de vie de nos véhicules tout en étant plus écologique.

XTL-HVO :
166 443 litres
en 2023



Une augmentation de **411.94%** de notre consommation de XTL -HVO depuis 2021.

Bearer token : c7fee931-ac14-49b7-8d99-20a157f8ee92
 Bénéficiaire : SAS TRANSPORTS THEVENET
 SIREN : 976120113
 Email bénéficiaire : krochais@transport-thevenet.com
 Date d'émission : 26/02/2024

MyAltens
Votre traçabilité carbone

ATTESTATION DE DURABILITÉ



Référence	Destinataire	Date de livraison	Dépôt de chargement	Lieu d'arrivée	Biocarburant	Volume reçu (L)	GES (tCO2e)	GES évitées (tCO2e)	Réduction d'émission (%)
204499	SAS TRANSPORTS THEVENET	26/02/2024	Salaise	Creudat le vieux - 3300	HVO100	31999	11.67	90.6	88.6 %

Les lots suivants ont été utilisés :

ID Lot	Biocarburant	Matière première	Volume (L)	GES (gCO2eq / MJ)	GES (%)
EU-SCC-CERT-DE100-01298123_3_32054	HVO100	Déchets Alimentaires	2678	10.73	88.59 %
EU-SCC-CERT-DE100-01298123_4_10050	HVO100	Déchets Alimentaires	10050	10.73	88.59 %
EU-SCC-CERT-DE100-01298123_5_27442	HVO100	Déchets Alimentaires	19270	10.73	88.59 %

Les émissions de gaz à effets de serre certifiés ont été calculés selon le référentiel RED (Directive (EU) 2018/2001) intégré au référentiel ISCC-EU ou Schéma National Français.
 Altens est audité annuellement par un organisme certificateur.
 Référence des émissions fossiles : 94 gCO2eq / MJ selon la directive EU (Directive (EU) 2018/2001).

Pour toute question, contacter : durabilite@altens.fr
 ALIENS SAS - RCS La Rochelle - 889 212 221 - N° TVA : FR 02 889212221 -
 5 place des Couraéliers - 17000 La Rochelle - France - Tel: 05 79 80 65 10
 Élé et vérifié par ALIENS. Powered by [tracfic](https://tracfic.com).
 Vérifier ce certificat [ici](#)

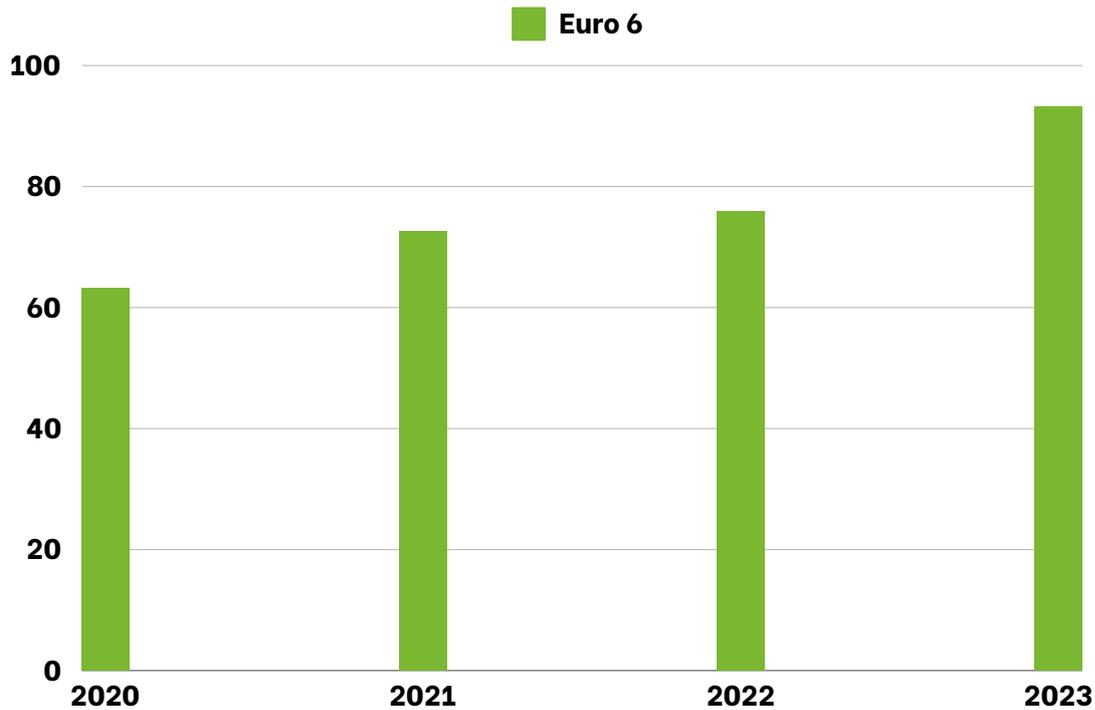




L'achat de véhicules propres : Oléo 100, Euro 6, Gaz , électrique...)

L'utilisation de véhicules propres (Euro6, gaz, électrique Oléo 100...) chez **TRANSPORTS THEVENET** contribue à réduire notre empreinte écologique, à respecter les normes environnementales, à diminuer nos coûts d'exploitation et à améliorer l'environnement tout en renforçant notre image en adoptant des solutions durables.

Dans cette optique, nous avons pris l'engagement de moderniser notre flotte de véhicules de **15%** chaque année.



Une hausse de **47.62%** de véhicules propres Euro 6 a été réalisée depuis 2020 chez **TRANSPORTS THEVENET**. De nouveaux véhicules électriques sont attendus pour 2025, ce qui renforce encore notre performance en matière de Gaz à effet de serre.

1 Tracteur FM
Electrique

6 Véhicules GAZ -
GNC - GNV

5 Véhicules Oléo
100

1 Fuso Gazoil-
Hybride

136 Véhicules
Euro 6



La formation à l'Eco-conduite : La formation des collaborateurs est un pilier de notre démarche sécurité, elle constitue également est aussi une condition du dialogue social et de la qualité de vie dans l'entreprise. Pour toutes ces raisons, l'entreprise a fait le choix d'investir dans un formateur interne "Pédro Lopes". Les formations qui sont dispensées intègrent la participation du Risk Manager et s'appuient sur les retours d'expériences. Elles offrent un équilibre entre théorie et pratique. Les différents thèmes qui sont abordés dans le cadre des formations sont :

- la conduite en sécurité
- l'écoconduite
- la sécurité au travail
- le respect de l'environnement
- la sécurité incendie
- la communication et le comportement.



Les 10 commandements de l'éco-conduite

Devenir éco-conducteur n'est ni sorcier (en termes de technique de conduite), ni pénalisant (en termes de temps passé au volant). Il suffit de suivre ces quelques conseils :

- Vérifier l'état de son véhicule :** un véhicule mal entretenu (huile usagée, filtre colmaté, réglage déficient) peut entraîner une surconsommation de 20 %.
- Vérifier la pression des pneus :** des pneus à la bonne pression voire légèrement sur-gonflés permettent d'économiser 3 à 5 % de carburant. Une différence de pression de 1 bar, c'est 4 à 6 % de carburant consommé en plus.
- Supprimer les charges inutiles ou les accessoires gênant l'écoulement de l'air sur la carrosserie :** 100 kilogrammes de plus, c'est 5 % de surconsommation.
- Utiliser son moteur à bon escient :** ne jamais faire chauffer son moteur avant de prendre la route. Couper le contact en cas d'arrêt de plus de 30 secondes.
- Ne pas abuser de la climatisation :** la climatisation c'est jusqu'à 10 % de consommation en plus sur la route et 25 % en ville. Ventiler les habitacles surchauffés avant d'enclencher la climatisation. Pas plus de 5 % d'écart entre l'intérieur et l'extérieur.
- Démarrer franchement** mais sans accélérer à fond (respect de la plage verte en toute circonstance), c'est inutile et ça consomme. Ne jamais utiliser le mode « kick-down » de la pédale d'accélérateur.
- Optimiser le passage des vitesses :** privilégier le robotisées ou débrinter du mode séquentiel ; le mod ponctuelle pour augmenter l'efficacité du frein moteur.
- Maintenir une vitesse régulière** sans à-coup ou des croisière le plus rapidement possible lorsque la route le 10 km/heure de plus, c'est au moins 3 litres de plus.
- Anticiper pour éviter les accélérations et les freinages :** analysant tous les événements routiers ainsi que toute topographie de la route afin d'utiliser l'inertie de d'aujourd'hui coupent automatiquement les injecteurs
- Suivre une formation à l'éco-conduite.** Une fo acquérir de bons réflexes. Le retour sur investissement 8 à 10 %. Prévoir des « pièges de rappel ».

L'éco-conduite est un nouveau style de conduite basé sur une sollicitation modérée des organes d'un véhicule entretenu et adapté au besoin du conducteur dans le but de limiter les émissions de CO2 et la consommation de carburant.

Lutter contre le réchauffement de la planète



- **La réduction des coûts d'entretien du véhicule :**
Les organes du véhicule tels que systèmes de freinage, moteur, embrayage, transmission, suspensions et pneumatiques sont moins sollicités et par conséquent subissent moins d'usure.
- **La diminution des risques d'accidents :**
La pratique de l'éco-conduite entraîne le respect du code de la route, des distances de sécurité et une diminution de la vitesse des véhicules. Tout ceci conduit à améliorer la sécurité de nos routes et à une baisse des dommages physiques et matériels en cas d'accident.
- **La baisse du niveau sonore des véhicules :**
La pratique de l'éco-conduite permet de limiter la pollution sonore des véhicules en limitant le régime moteur et donc le bruit occasionné par les hauts régimes moteurs.
- **La baisse du stress :**
Le stress est limité par l'anticipation des situations routières et par la pratique d'une conduite souple. L'anticipation permet d'éviter la majeure partie du temps un stress inutile, souvent lié à une situation d'urgence, donc mal anticipée.

Évaluation de la conduite économique

URBAIN ROUTE MIXTE PLAT MONTAGNE MIXTE

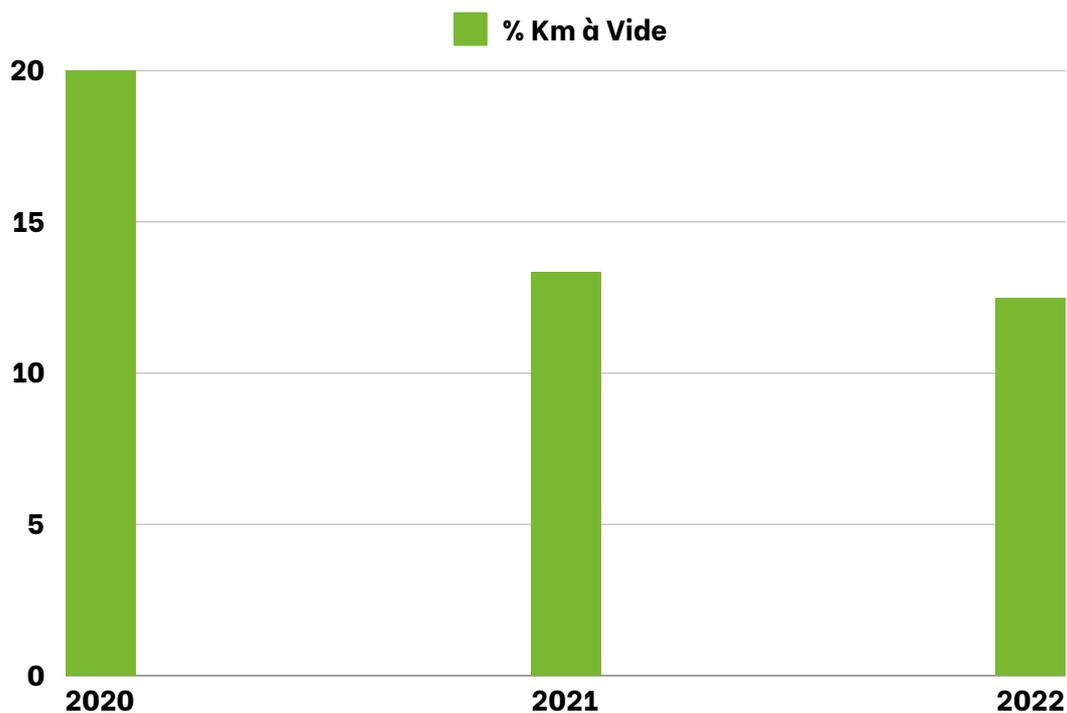
CIRCUIT DE : .394.....km

TEMPS 1	DATE: 22.03	DURÉE: 3h00	CONSOMMATION (L/100Km): 26,6...
REMARQUES: observation conduite autonome			
Debrief Axe de projet		SIGNATURE	
SIGNATURE Formateur LP		SIGNATURE	
TEMPS 2 : THÉORIE	DATE: 22.03.24	DURÉE: 2h00	
REMARQUES: Fonctionnement moteur			
SIGNATURE Formateur LP		SIGNATURE	
TEMPS 3	DATE: 22.03.24	DURÉE: 3h00	CONSOMMATION (L/100Km): 23,6...
REMARQUES: Retention Axe de projet			
SIGNATURE Formateur LP		SIGNATURE	

NOM : Sobik
 PRENOM : Christophe
 DATE DE NAISSANCE : 25.02.86
 TELEPHONE : 07 86 94 91 21
 ADRESSE MAIL : Christophesobik@orange.fr



L'optimisation de nos trajets : TRANSPORTS THÉVENET fait partie du groupement "Astre". Ce réseau permet de collaborer avec d'autres membres "Astriens" pour optimiser nos trajets, réduire les kilomètres parcourus à vide et ainsi limiter notre impact environnemental.



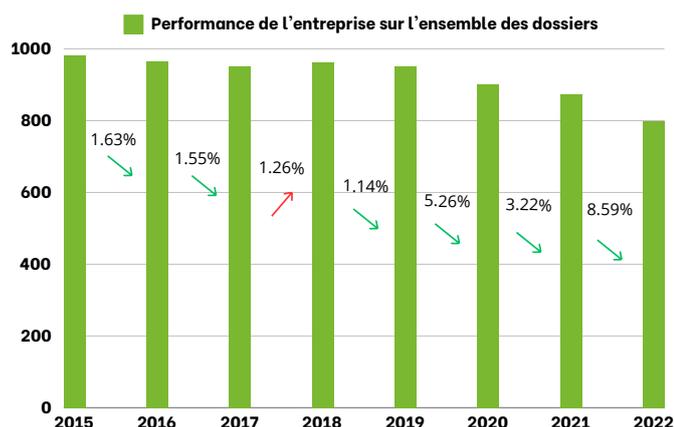
Le Taux d'évolution des Km à Vide de 2020 à 2022 est de **- 37.55%**

L'optimisation de nos trajets est un facteur clé pour diminuer notre impact environnemental.

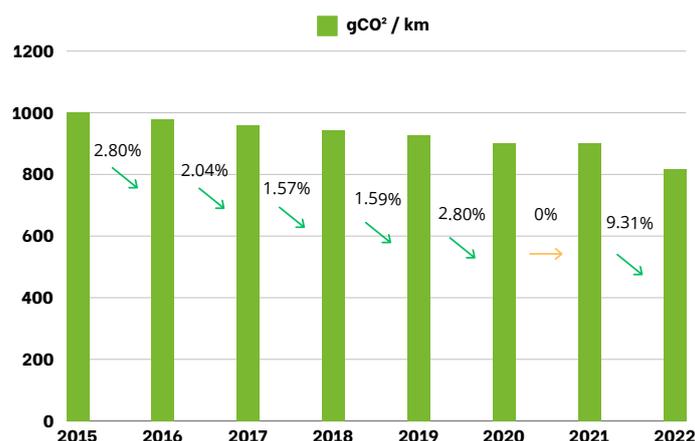
Notre Labellisation "OBJECTIF CO2": Depuis 2015, **TRANSPORTS THEVENET** s'est engagé dans la démarche du LABEL OBJECTIF CO2. Cette initiative vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, de NOx, de COV et de particules fines issues de nos activités de transport et de logistiques. Depuis cette date, nous suivons et mettons en oeuvre cette démarche de manière continue et rigoureuse. Pour **TRANSPORTS THEVENET**, ce label représente un engagement fort en matière de protection de l'environnement. Nous sensibilisons également nos collaborateurs et nos clients afin qu'ils poursuivent leurs efforts dans cette direction. **TRANSPORTS THEVENET** souhaite intégrer chaque partie prenante à la prise de conscience de notre impact environnemental aujourd'hui.



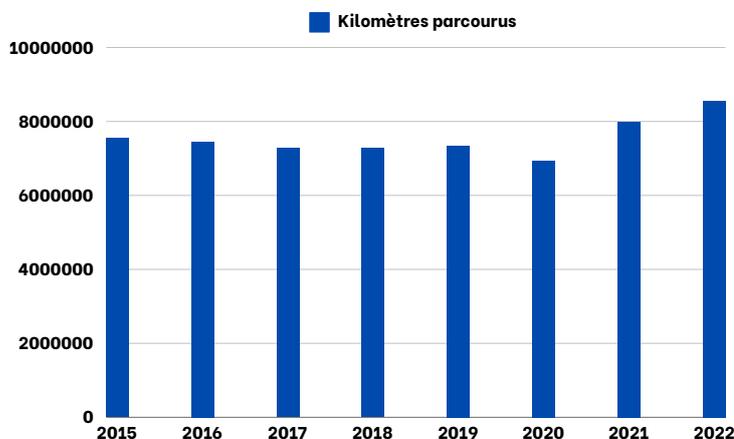
Merci pour vos efforts
au quotidien
LA TEAM THEVENET !



Une diminution de **-18.73%**.



Une diminution de **-18.28%**.



Nos kilomètres parcourus ont augmenté de **13.33%**, tandis que notre performance environnementale a diminuée de **18.73%**, ce qui indique une réduction de **183 gCO₂/km** de nos émissions de gaz à effet de serre depuis 2015. Il s'agit d'un point positif pour nos activités et pour notre impact environnemental.

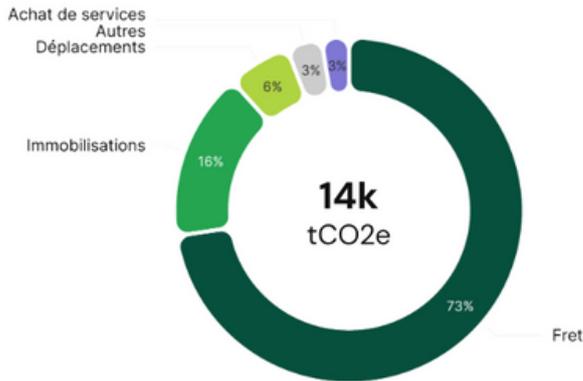


Notre bilan carbone : Réaliser un bilan carbone permet de mesurer et de comprendre l'impact environnemental des **TRANSPORTS THEVENET**, afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, d'optimiser nos coûts, de se conformer aux réglementations, de répondre aux attentes des clients, améliorer l'image de notre entreprise, anticiper les risques et se préparer à l'avenir.

En 2023, nous avons collaboré avec Greenly pour réaliser un bilan carbone précis de nos activités.

• Bilan général :

Émissions totales de TRANSPORTS THEVENET,
par activité (% tCO₂e)



	Absolues tCO ₂ e	Par collaborateur tCO ₂ e/collaborateur
Fret	9.9k	44
Immobilisations	2.1k	9.6
Déplacements	793	3.6
Achat de services	346	1.6
Achat de produits	197	0.9
Nourriture et boissons	122	0.5
Autres**	125	0.6

*Sources : Datagir par l'ADEME, Ministère de la Transition écologique et MyCO₂, ONF
**Énergie, Numérique, Déchets, Activités et événements



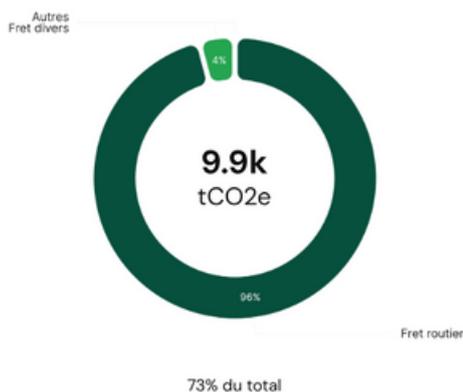
SCOPE 1 :
7.3ktCO₂e

SCOPE 2 :
64tCO₂e

SCOPE 3 :
6.3ktCO₂e

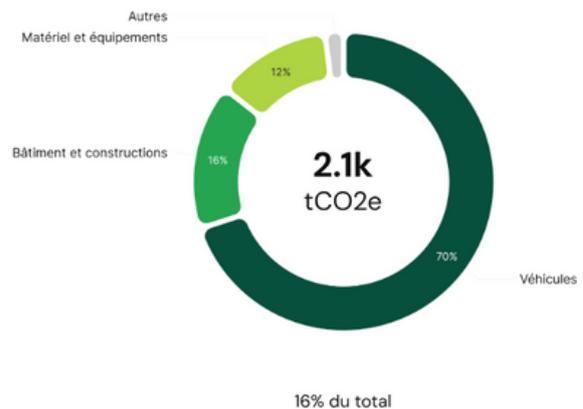
• Zoom Fret :

Émissions Fret par poste
(% tCO₂e)



• Zoom immobilisations :

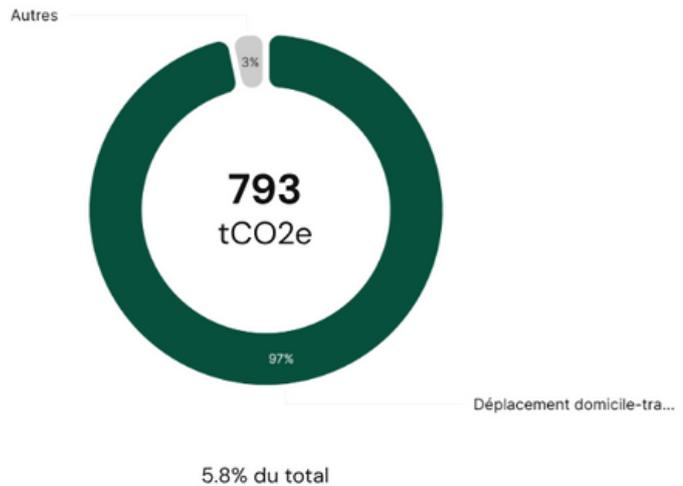
Émissions Immobilisations par poste
(% tCO₂e)





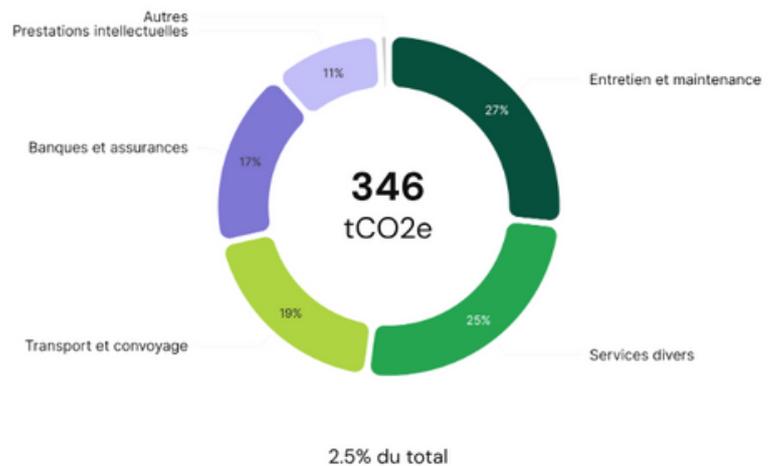
- **Zoom Déplacements :**

Émissions Déplacements par poste (% tCO₂e)



- **Zoom Achat de services:**

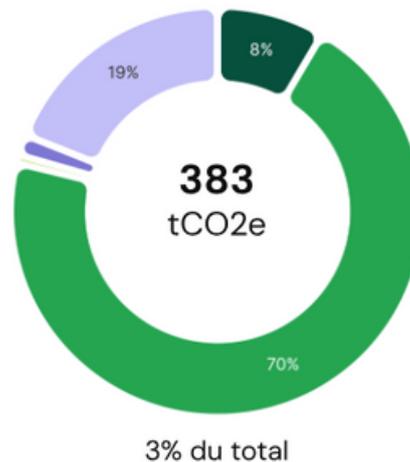
Émissions Achat de services par poste (% tCO₂e)



- **Zoom sur les bâtiments :**

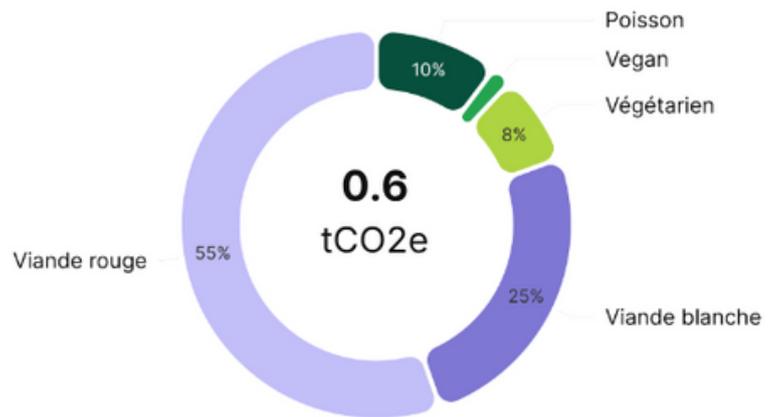
Émissions par catégorie

● Chauffage ● Construction du bâtiment
● Construction du parking ● Déchets
● Electricité



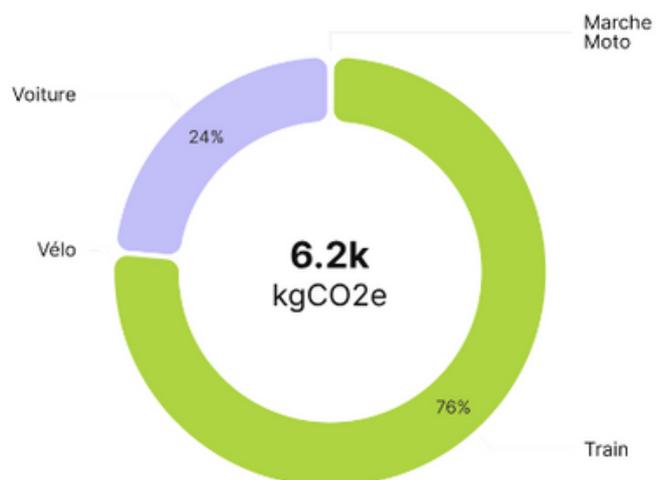
- Zoom collaborateurs : repas

Émissions annuelles de GES (tCO₂e / collaborateur)



- Zoom déplacements domicile-travail:

Émissions annuelles de GES (kgCO₂e / collaborateur)



En moyenne, nos collaborateurs parcourent 201k kilomètres chaque année et émettent ainsi **6.2k kgCO₂e** pour leurs déplacements domicile - travail.



5. ETHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

L'éthique et la loyauté des pratiques permettent de garantir des principes d'intégrité, d'honnêteté entre l'entreprise et ses parties prenantes.

Cela comprend les notions d'anti-corruption, d'engagement politique responsable, de concurrence loyale et de respect des droits de propriété.

TRANSPORTS THEVENET s'engage à adopter ces pratiques en veillant à respecter l'intégrité, la transparence et l'équité dans toutes nos actions et relations professionnelles.

Nos actions :

Transparence dans nos transactions et prises de décision: nous assurons une communication claire et honnête sur les décisions importantes de la société. Elles concernent la gestion des ressources humaines, les investissements les partenariats, les parties prenantes...

Etablir un code de conduite éthique : nous formalisons les principes éthiques afin de favoriser des comportements intègres dans notre société et envers nos parties prenantes. Un dispositif d'alerte est en place sous forme d'une adresse email: alerte-ethique@transport-thevenet.fr de destinataire est le dirigeant de l'entreprise :

Eric Thévenet

Alerte Éthique

Les pratiques éthiques sont un engagement fort des TRANSPORTS THÉVENET, elles ont pour objectif de consolider la confiance dans les relations que nous entretenons avec nos partenaires. Nos pratiques et notre conduite doivent être exemplaires en termes d'exigence professionnelle, d'intégrité, d'honnêteté. Nous avons établi un **code de conduite interne** qui formalise les règles que nous entendons nous appliquer, et auquel chacun de nous a la possibilité de se référer en toutes circonstances.

Une adresse électronique dédiée a été créée alerte-ethique@transport-thevenet.com elle est à la disposition de tous, elle permet de signaler tout événement relatif à un possible manquement, notamment :

- . fraude ou tentative de fraude,
- . faits de corruption ou de tentative de corruption,
- . violation manifeste de lois ou de règlements,
- . menaces ou préjudice grave pour l'intérêt général.

Les signalements qui par leur nature portent atteinte à la confidentialité légale (santé, droits de la défense, ...) sont exclus.

Le signalement et son auteur sont présumés de « bonne foi », il sont réputés intègres, impartiaux. Un signalement abusif peut exposer son auteur à des sanctions s'il est démontré que ces principes ne sont pas respectés.

La direction de l'entreprise est destinataire du signalement, elle est engagée à préserver en toutes circonstances la confidentialité des signalements et à protéger leurs auteurs.



CODE DE CONDUITE ETHIQUE

La Sécurité, la santé, la Sécurité, le Sociétal et l'Environnement.

- Dans le cadre de ses activités, chaque collaborateur doit être conscient de ses responsabilités personnelles au quotidien quant à la prévention des accidents, à la protection de la santé, des dommages causés à l'environnement, aux biens communs et aux tiers.

Le refus des pratiques douteuses : la fraude, la corruption sous toutes ses formes, les actes de concurrence déloyale, des conflits d'intérêt.

- Les pratiques frauduleuses ou trompeuses sont interdites. Chaque collaborateur de l'entreprise s'interdit de recevoir un service ou un avantage indu de l'administration ou d'un service public qui aurait comme contrepartie un paiement en espèces ou en nature, un cadeau ou un avantage particulier accordé au fonctionnaire ou à l'agent public.

Chaque collaborateur s'interdit de recevoir directement ou indirectement une rémunération sous quelque forme que ce soit qui proviendrait d'un partenaire externe de l'entreprise. Si des conflits d'intérêts existent, ils doivent être déclarés.

Cadeaux, invitations

- Chaque collaborateur s'interdit d'accepter des cadeaux ou invitations qui seraient la contrepartie directe d'un achat ou d'une commande.
- Le cadeau ou l'invitation doit rester un acte de courtoisie dans le cadre d'une relation de partenariat clairement établie, dont la valeur doit rester symbolique et ne saurait dépasser une contre-valeur maximum en euro de 75.00€.
- Les participations à des séminaires ou des événements doivent faire l'objet d'un accord express et motivé de la direction de l'entreprise.
- Chaque collaborateur s'interdit de recevoir tout cadeau, toute invitation pendant tout appel d'offre ou toute négociation pendant tout appel d'offre ou toute négociation. En cas de doute, le collaborateur doit prendre l'avis de la direction de l'entreprise. Ces points feront l'objet d'un contrôle comptable.

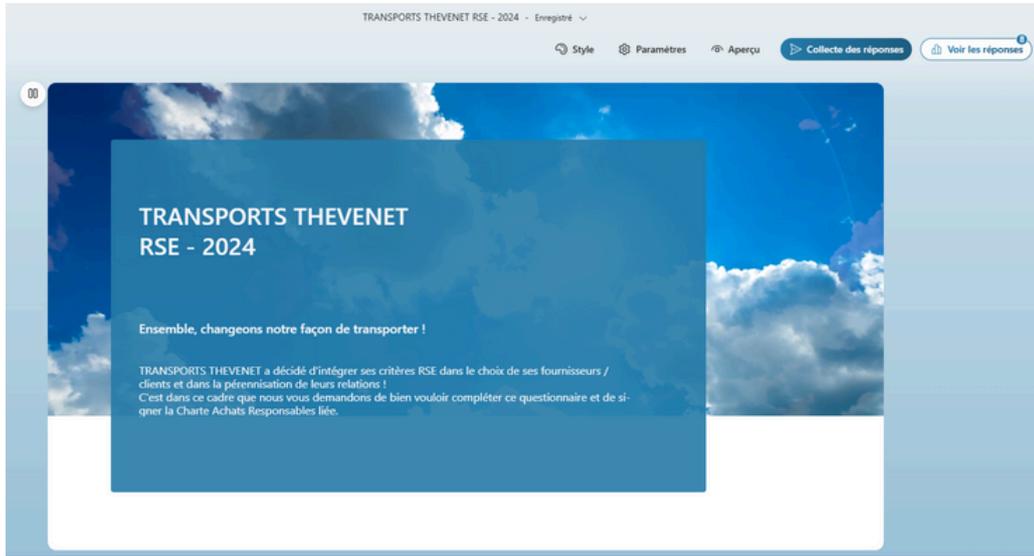
Le respect de la confidentialité, de la propriété intellectuelle et industrielle

- Les informations recueillies dans le cadre des activités professionnelles sont réputées confidentielles, elle ne doivent être divulguées en aucun cas, sous quelque forme que ce soit à des tiers.
- Elles obéissent aux règles de la propriété intellectuelle et industrielle.
- Ces obligations subsistent même après un départ de l'entreprise.

Il est mis en place un dispositif d'alerte éthique qui prend la forme d'une adresse email alerte-ethique@transport-thevenet.fr dont les destinataires sont les dirigeants de l'entreprise : **M. ÉRIC THÉVENET**



Audits sous formes de questionnaires : nous menons des questionnaires de satisfaction internes et externes afin de vérifier que nos pratiques respectent les normes et nos engagements éthiques, tout en identifiant les domaines à améliorer.



TRANSPORTS THEVENET

Ensemble, changeons notre façon de transporter !

Depuis sa création, Transports Thévenet a dans son ADN la recherche d'innovation pour mieux et durablement transporter.

En partenariat avec nos clients et nos fournisseurs, nous tentons d'apporter les solutions les plus pertinentes en prouvant que la préoccupation environnementale va de pair avec l'efficacité économique !

Soucieux d'intégrer ces valeurs avec l'ensemble de ses parties prenantes, TRANSPORTS THEVENET a décidé d'intégrer ces critères RSE dans le choix de ses fournisseurs et dans la pérennisation de leurs relations.

C'est dans ce cadre que nous vous demandons de bien vouloir compléter, signer et renvoyer ce questionnaire à : cbarter@transportsthevenet.com après avoir pris connaissance et signé la Charte Achats Responsables liée.

TRANSPORTS THEVENET

2. GOUVERNANCE :

Votre entreprise a-t-elle désigné une personne en charge de la RSE ?

Oui Non

Si oui, merci de préciser :

Nom :

Fonction :

Courriel :

Votre entreprise adhère-t-elle au Pacte Mondial des Nations Unies ?

Oui Non

Votre entreprise publie-t-elle un rapport RSE ?

Oui Non

Votre entreprise forme-t-elle les salariés aux thématiques RSE ?

Oui Non

Votre entreprise fait-elle auditer sa démarche RSE par un organisme externe ? (Ex : Écovadis, afor...)

Oui Non

TRANSPORTS THEVENET

3. SANTE, SECURITE ET RESPONSABILITE SOCIALE :

Votre entreprise a-t-elle mis en place des politiques relatives au respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail ?

Oui Non

Si oui, merci de préciser les sujets couverts par celle-ci parmi les sujets suivants et joindre les justificatifs :

- Élimination du travail forcé et obligatoire
- Abolition du travail des enfants
- Harcèlement et Abus
- Lutte contre la discrimination et promotion de la diversité et de l'égalité des chances.

Avez-vous une charte contre la discrimination ? (Ex : Charte de la Diversité...)

Oui Non

Si oui, merci de joindre la charte ou citez des exemples d'actions mis en place :

1. IDENTIFICATION DE LA SOCIETE :

Raison sociale et forme juridique :

Adresse et pays :

Numéro SIREN :

Numéro SIRET :

Date de création de l'entreprise :

Effectifs :

TRANSPORTS THEVENET

5. ENVIRONNEMENT

Votre entreprise a-t-elle une politique environnementale ?

Oui Non

Si oui, merci de préciser les sujets couverts par celle-ci parmi les suivants, et de joindre les justificatifs :

- Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre (production, bâtiments, parc automobile)
- Consommation d'eau
- Gestion et réduction des déchets, nuisances environnementales et la pollution (recyclage, traitement des produits chimiques.)
- Biodiversité

Citez des exemples d'actions mis en place :

Votre entité est-elle engagée dans une démarche de labellisation, certification ... ? (Objectif CO2, ISO 14001...)

Oui Non

Au cours des 3 dernières années, votre entreprise a-t-elle réalisé un bilan carbone ou un audit énergétique ?

Oui Non

Citez la médaille ou note obtenue :

A-t-elle obtenu des certifications ?

Impose-t-elle d'une politique « Achats Resp

Questionnaire RI

TRANSPORTS THEVENET

6. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Votre entité dispose-t-elle d'une politique de protection des données (RGPD) ?

Oui Non

Merci de joindre votre politique ou citez des exemples d'actions mis en place :

Avez-vous une politique de sécurité informatique et des systèmes d'information ?

Oui Non

Merci de joindre votre politique ou citez des exemples d'actions mis en place :

es en situation de handicap :

'de l'emploi de ces personnes ?

Questionnaire RSE - TRANSPORTS THEVENET 2024

Nom :

Prénom :

Fonction :

Le :

Fait à :

Signature et cachet de la société :





L'Evaluation et la révision de nos pratiques commerciales : chaque année, notre direction fait un point sur nos pratiques commerciales, ce qui permet de réévaluer nos contrats avec nos clients, partenaires, prestataires externes et autres...L'objectif de cette action est de pérenniser nos relations avec nos clients et d'instaurer une communication de partage, d'échange et de transparence. Cet engagement permet également de répondre, d'accompagner et d'anticiper les attentes de nos parties prenantes.

Revue des
contrats :
100%

Réunions Clients :
100%

La promotion des achats responsables : Pour TRANSPORTS THEVENET, cette démarche est ambitieuse mais rentable, elle nécessite une adaptation des pratiques internes, une sensibilisation de toutes les parties prenantes et un engagement continu. Notre démarche permet aussi de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes, des clients... en matière de responsabilité sociale et environnementale, tout en contribuant de manière positive au développement durable. TRANSPORTS THEVENET s'engage à intégrer des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans le choix des fournisseurs et des produits afin de réduire notre impact global de l'entreprise et de contribuer au développement durable.

Notre service RSE a élaboré une charte des achats responsables, partagée avec nos parties prenantes afin de renforcer notre engagement en matière de responsabilité dans nos pratiques d'achat et de les sensibiliser sur ce sujet.

	CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES
Créée par : N. BARRIER	Date de création : 29/07/2024
Modification le : 29/07/2024	Approuvé par :

LA CHARTRE DES ACHATS RESPONS.

Pourquoi une charte des achats responsables ?

La présente Charte des achats responsables des TRANSPORTS THEVENET a pour vocation d'assurer des relations commerciales éthiques et durables avec ses services et ses sous-traitants, dans le respect des lois, des réglementations et engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Ces principes traduisent l'engagement des TRANSPORTS THEVENET à être nécessaires pour prévenir et diminuer les risques ainsi que les atteintes à l'environnement, à l'éthique, à l'équité et aux droits humains liés à nos activités.

Cette charte répond aux objectifs d'amélioration fixés par la loi PACTE. Pour est de continuer à améliorer notre pratique des affaires et de construire avec nos parties prenantes. La charte des achats responsables doit nous permettre de nous assurer que nos fournisseurs et nos sous-traitants ont des pratiques éthiques et durables, de continuer à améliorer nos pratiques. Elle a pour but de simplifier, de fluidifier nos relations et d'améliorer nos impacts positifs.

Pour cette raison, tout commencement d'exécution d'un contrat de fourniture implique l'acceptation de la présente charte qui fait partie intégrante de la charte des achats responsables.

Dans le cadre de nos relations, il sera régulièrement fait référence à l'existence de cette charte des achats responsables.

1. ENGAGEMENTS DES TRANSPORTS THEVENET ET NOS SOUS-TRAITANTS

Les TRANSPORTS THEVENET s'engagent à :

- Développer des relations commerciales durables et propices à l'efficacité des risques et des enjeux des conditions de travail, à la protection de l'éthique des affaires et aux droits humains.
- Traiter ses fournisseurs et ses sous-traitants avec loyauté, honnêteté et transparence.
- Prendre en compte l'impact que ses décisions pourraient avoir sur eux.
- Respecter la confidentialité des informations commerciales et techniques.

1-Charte des Achats responsables - TRANSPORTS THEVENET - Version 1 2024

	CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES
Créée par : N. BARRIER	Date de création : 29/07/2024
Modification le : 29/07/2024	Approuvé par :

fournisseur. Toutes les informations ne doivent pas être

- Maintenir un dialogue constructif et ouvert avec les prestataires et dans un esprit de coopération à l'élaboration d'actions appropriées.
- Respecter les lois et règlements en vigueur dans les pays concernés.
- Promouvoir, pour les appels d'offres qui le permettent, les fournisseurs locaux.
- Appliquer la transparence et la traçabilité tout au long de la chaîne de valeur de manière impartiale en fonction de critères objectifs.

- Eviter les conflits d'intérêts.
- Identifier les sous-traitants.
- Partager (RSE) les informations.
- Intégrer le développement durable dans les processus.
- Refuser les pratiques non éthiques.
- Refuser les pratiques non éthiques.
- Refuser les pratiques non éthiques.

- Conformément aux engagements de la loi PACTE.
- Conformément aux engagements de la loi PACTE.
- Conformément aux engagements de la loi PACTE.

- le déséquilibre de la relation commerciale.
- le défaut de paiement.
- le retard de paiement.
- le défaut de paiement.
- le défaut de paiement.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies.

5-Charte des Achats responsables - TRANSPORTS THEVENET - Version 1 2024

	CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES
Créée par : N. BARRIER	Date de création : 29/07/2024
Modification le : 29/07/2024	Approuvé par :

TRANSPORTS THEVENET APPROUVE LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES.

DROITS DE L'HOMME

Les TRANSPORTS THEVENET invite les entreprises à promouvoir et respecter les droits internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

Les TRANSPORTS THEVENET invite les entreprises à veiller à ne pas se voir imputer de violations des droits de l'Homme.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Les TRANSPORTS THEVENET invite les entreprises à respecter la liberté d'association.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

Les entreprises à contribuer à l'élimination de la discrimination.

	CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES	SERVICE QHSE
Créée par : N. BARRIER	Date de création : 29/07/2024	Approuvé par : K. ROCHAIS
Modification le : 29/07/2024	Date de création : 15/10/2024	Approuvé par : K. ROCHAIS

2. ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS.

Tous nos fournisseurs, sans distinction, jouent un rôle clé dans le développement de notre entreprise. Les fournisseurs et les sous-traitants reconnaissent que nos engagements sur les enjeux de droits humains, de conditions de travail, de protection de l'environnement et d'éthique des affaires constituent des obligations essentielles à la poursuite des relations commerciales des TRANSPORTS THEVENET.

2.1 ENJEUX SOCIAUX ET DROITS HUMAINS

→ Respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies :

- Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

→ Interdire le travail des enfants hors dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT.

6-Charte des Achats responsables - TRANSPORTS THEVENET - Version 1 2024



La lutte contre la corruption : Chez **TRANSPORTS THEVENET**, la lutte contre la corruption est un enjeu majeur, tant sur le plan juridique qu'éthique. Nous avons instauré des dispositifs stricts pour prévenir tout actes de corruption. **TRANSPORTS THEVENET** a mis en place une charte Anti-corruption "**Tolérance ZÉRO**" en matière de corruption et de trafic d'influence. Celle-ci visa à :

- Prévenir tout comportement pouvant s'apparenter à des faits de corruption.
- Préserver la réputation des Transports Thévenet tout en menant à bien sa raison d'être.
- Garantir des pratiques commerciales loyales
- Respecter les lois relatives à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique "Loi Sapin II"
- S'engager dans une démarche de prévention et de détection des faits de corruption.



SOMMAIRE :	
Pourquoi et pour qui avons-nous une Charte Anti-Corruption ?	3
Définition et Principes Généraux :	4
Cadeaux, invitations et d'autres avantages :	7
Respect de la confidentialité, de la propriété intellectuelle et industrielle :	8
Paiement de facilitation - pratiques douteuses :	9
Conflit d'intérêts :	10
Parrainage, sponsoring, mécénat, lobbying :	11

Pourquoi et pour qui avons-nous une Charte Anti-Corruption ?

D'après la « LOI SAPIN II » relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, la société **TRANSPORTS THEVENET** a l'obligation de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à prévenir, détecter les faits de corruption, de fraude ou de trafic !

Cette charte vise à :

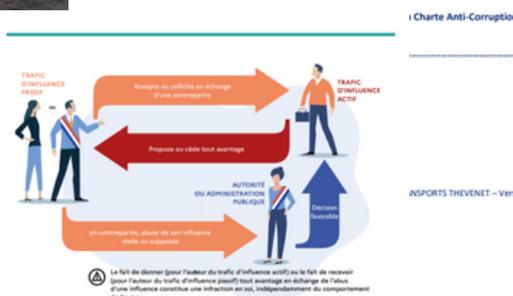
1. **PRÉVENIR** tout comportement pouvant s'apparenter à des faits de corruption (ex : détournement d'argent, pot-de-vin, favoritisme, conflit d'intérêts, cadeau ou avantage etc.)
2. **PRÉSERVER** la réputation des **TRANSPORTS THEVENET** tout en menant à bien sa raison d'être !
3. **GARANTIR** des pratiques commerciales loyales.

4. **RESPECTER** la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique « Loi sapin II » et les recommandations de l'Agence Française Anticorruption « AFA » au titre de l'obligation d'engager les **TRANSPORTS THEVENET** en matière de détection des faits de

identifier et de définir les risques exposés les collaborateurs des

des salariés des **TRANSPORTS THEVENET**, membre du personnel, tel qu'un tiers extérieur et/ou occasionnel applique partout où nous menons le l'application des législations ou

EVENET – Version 1 2024



Charte Anti-Corruption

TRANSPORTS THEVENET - Ven

un avantage dans le cadre de la conduite des affaires pour les **TRANSPORTS THEVENET**.

- Solliciter ou accepter toute offre, promesse, don présent ou avantage quelconque pour avoir agi où agi de manière impropre en vue de l'obtention d'un marché par un tiers.



Tout manquement à ce titre peut gravement porter atteinte à la réputation des **TRANSPORTS THEVENET**, et peut exposer la société et les personnes physiques concernées à des sanctions civiles et pénales très importantes !

Cadeaux, invitations et d'autres avantages :

Les cadeaux échangés entre partenaires commerciaux sont des civilités destinées à nouer et à entretenir des relations d'affaires. Par principe, l'acceptation de cadeaux dits « d'entreprise », d'invitations à des manifestations et repas est autorisée par les **TRANSPORTS THEVENET** dans des limites très raisonnables (voir ci-dessous) et doit être proportionnée à l'objectif commercial recherché !

Chaque collaborateur s'interdit d'accepter des cadeaux ou invitations qui seraient la contrepartie directe d'un achat ou d'une commande.

Le cadeau ou l'invitation doit rester un acte de courtoisie dans le cadre d'une relation de partenariat clairement établie, dont la valeur doit rester symbolique et ne saurait dépasser une contre-valeur maximum en euro de 75,00 €.

La participation à des séminaires ou des événements doivent faire l'objet d'un accord express et motivé de la direction de l'entreprise. Chaque collaborateur s'interdit de recevoir tout cadeau, toute invitation pendant tout appel d'offres et négociation. En cas de doute, le collaborateur doit prendre l'avis de la direction de l'entreprise. Ces points feront l'objet d'un contrôle comptable.

Aucun membre du personnel ne peut dans le cadre de ses fonctions, offrir, promettre, accorder, autoriser ou recevoir un cadeau ou la fourniture d'un service dans le but d'obtenir un avantage d'une quelconque nature.

spect de la Charte on :

EVENET doivent connaître et se

tout comportement non-conforme EVENET en matière de prévention flueuse, de pratiques de prévention mesure disciplinaire à l'encontre pouvant aller jusqu'à son/leur

interne

Chaque salarié de **TRANSPORTS THEVENET** est garant de l'intégrité et de la réputation de la société. Il est mis en place un dispositif d'alerte qui prend la forme d'une adresse email : alerte-ethique@transportsthevenet.fr dont le destinataire est le dirigeant de l'entreprise : M. ÉRIC THEVENET

Ce dispositif permet le recueil de signalements de tout crime, délit ou violation de la loi ou des dispositions de la charte éthique et de la charte anti-corruption. Il permet le traitement de ces alertes en toute confidentialité et garantit de la protection des lanceurs d'alerte.

TRANSPORTS THEVENET s'engage à accompagner et à protéger toute personne signalant ou remontant des informations sur des violations potentielles ou avérées relatives à la réglementation et aux procédures internes. **TRANSPORTS THEVENET** ne tolère aucune forme de représailles (harcèlement, discrimination...) à l'encontre d'une personne qui remonte une alerte.

TOLÉRANCE ZÉRO !

La politique des **TRANSPORTS THEVENET** applique la tolérance zéro en matière de corruption et de trafic d'influence. Nous nous engageons à exercer l'ensemble de nos activités en parfaite conformité avec les normes juridiques et éthiques les plus strictes et à adopter une attitude professionnelle, équitable et intègre dans nos activités.

Il est attendu à l'ensemble des personnes travaillant pour les **TRANSPORTS THEVENET** ou agissant pour son compte quel adhérent à ces engagements.

Il est strictement interdit de participer d'une quelconque manière à un acte de corruption notamment :

- Proposer toute offre, promesse, don, présent ou avantage directement ou indirectement pour influencer toute personne à commettre un acte malhonnête, illégal, inapproprié ou à violer ses obligations professionnelles
- Proposer toute offre, promesse, don, présent ou avantage directement ou indirectement, à toute personne en vue d'obtenir ou de conserver un marché ou un contrat

6 – Charte Anti-Corruption – TRANSPORTS THEVENET – Version 1 2024

nt toutes sortes de paiements de facilitation, fraude, paiement de facilitation... Chaque collaborateur de l'entreprise s'interdit de recevoir un service ou un avantage indu de l'administration ou d'un service public qui aurait pour contrepartie : un paiement en espèces, un cadeau ou un avantage particulier accordé au fonctionnaire ou à l'agent public.

La société **TRANSPORTS THEVENET** s'engage à :

- Refuser toute sollicitation visant à accepter un paiement de facilitation.
- Signaler cette sollicitation aux responsables et à la Direction
- En cas d'acceptation, signaler immédiatement ce comportement aux responsables et à la direction dans le but de mettre un terme à la situation et de déterminer les suites à donner pour limiter les conséquences
- Sous contrainte, vous devez immédiatement en informer votre responsable et la direction.

LES BONS COMPORTEMENTS À TENIR :

- Prévoir des délais suffisants pour effectuer toute demande d'autorisation, permis, ou autre démarche administrative.

LES BONS COMPORTEMENTS À TENIR :

- Être raisonnables dans la valeur
- Rester occasionnels, c'est-à-dire être offert/reçu particuliers tels que des fêtes ou célébration promotionnelles...

Quels sont les cadeaux, invitations et autres avantages ?

- Les cadeaux en espèces ou équivalent (carte ou chèque)
- Les cadeaux prenant la forme de services ou autre (une promesse d'embauche, travaux réalisés au domicile...)
- Les cadeaux ou invitations reçus au cours d'un appel
- Les cadeaux ou invitations offerts de manière occasionnelle (domicile...)

De manière générale, les cadeaux/invitations contraire applicables chez les **TRANSPORTS THEVENET**.

RÉFLEXES EN MATIÈRE DE CADEAUX ET INVITATIONS :

- Est-ce que le cadeau/invitation que vous recevez peut vous influencer ?
- Est-ce que le cadeau/invitation que vous offrez peut influencer la personne ?
- Est-ce que vous vous sentiriez libre de parler du cadeau / invitation qu'on propose de vous offrir à votre entourage ? Si vous vous sentez mal à l'aise, vous devez refuser ce cadeau/invitation.

Respect de la confidentialité, de la propriété intellectuelle et industrielle :

Les Informations recueillies dans le cadre des activités professionnelles sont confidentielles, elles ne doivent être divulguées en aucun cas sous quelque forme que ce soit à des tiers.

Elles obéissent aux règles de la propriété intellectuelle et industrielle. Ces obligations subsistent même après un départ de l'entreprise.

8 – Charte Anti-Corruption – TRANSPORTS THEVENET – Version 1 2024

9 – Charte Anti-Corruption – TRANSPORTS THEVENET – Version 1 2024

12 – Charte Anti-Corruption – TRANSPORTS THEVENET – Version 1 2024

Le respect des droits de propriété physique et intellectuelle : Chez TRANSPORTS THEVENET, le respect de droits physiques et intellectuels des employés est crucial pour instaurer un climat de confiance et de sécurité. En protégeant l'intégrité physique des travailleurs et en valorisant la propriété intellectuelle des idées et d'innovations, nous encourageons la créativité, assurons un environnement de travail sain et valorisons l'intégrité de nos salariés...

TRANSPORTS THEVENET a intégré dans son règlement intérieur nos principes et obligations en terme de respects des droits de propriété physique et intellectuelle.

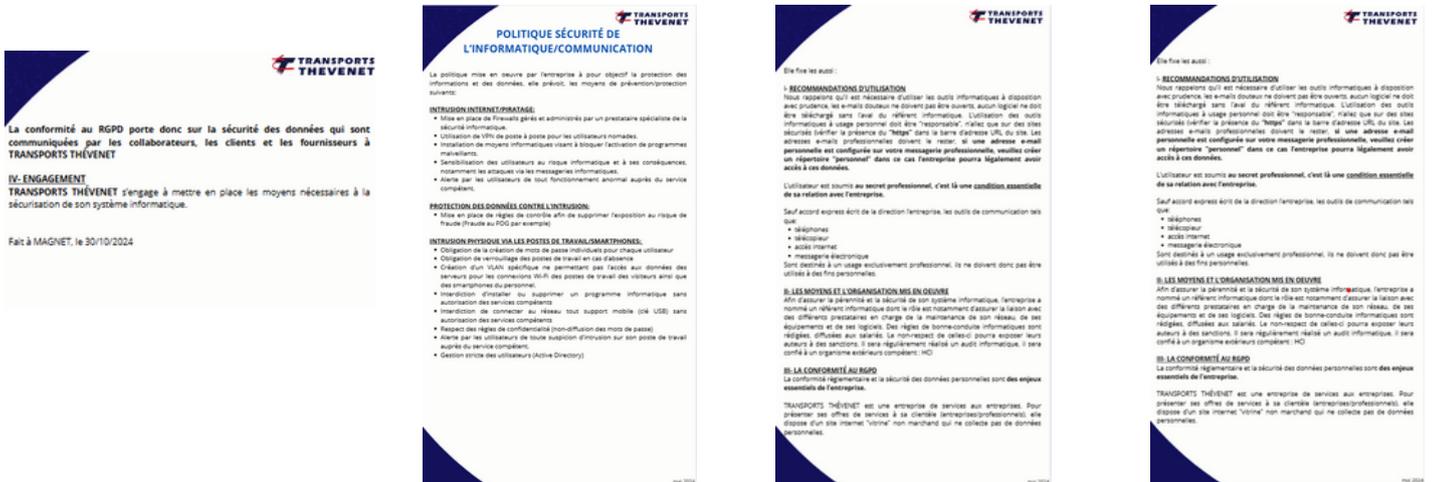
Nos actions :

- Adopter des mesures de sécurité pour les biens physiques : Mise en place d'un système de contrôle d'accès aux différents sites.
- Protection des données confidentielles (Politique sécurité et communication)
- Formation et sensibilisation management et sécurité des biens
- Mise en place d'une clause de confidentialité
- Protection des logiciels internes (Informatique)
- Conformité au RGPD
- Mettre en place des programmes d'incitation à l'innovation dans la société (réunion multiservices sur les problèmes rencontrés...)

Politique sécurité et communication :



Politique sécurité de l'informatique / communication :





Garantir la protection des données et de la vie privée de toutes nos parties prenantes : Assurer la protection des données et de la vie de nos parties prenantes incarne, au sein des **TRANSPORTS THEVENET**, notre engagement envers l'éthique, la transparence et le respect des individus, tout en renforçant la confiance et en préservant notre réputation et notre sécurité juridique.

C'est pourquoi plusieurs actions en cours :

- **Nomination d'un délégué à la protection des données :** Notre informaticien s'assure de la protection de toutes les informations de l'entreprise (Informatique, sécurité des serveurs, sensibilisation des salariés...)
- **Limitée la durée de conservation de nos données (archives) 5 ans maximum**
- **Mise en place de contrôle d'accès :** la direction, ainsi que notre informaticien contrôlent les accès des chaque collaborateur (l'accès aux dossiers sur le serveur est personnalisé selon le poste et de la hiérarchie au sein de la société)
- **Installation de solutions de protection antivirus, pare-feu , anti intrusion...**
- **Sensibilisation et formation des employés:** des rappels sont réalisés sur les différents dispositifs de communication (écrans, mails...)
- **Révision régulière de la politique de protection des données :** celle-ci est revue chaque année, mise à jour et validée par la direction. Des audits de protection de la sécurité informatique sont réalisés chaque année, ce qui permet de mettre en place des plans d'action ...

Communication interne :

**Sécurité de l'information
LES BONS REFLEXES !**

Les Bonnes Pratiques pour se protéger des cyberattaques !



- 1. Je reste vigilant au quotidien.**
J'informe mon responsable en cas de doute, comme mail ou coup de fils suspect.
- 2. Je suis prudent quand je suis en déplacement.**
(Maintenance à distance, prise de main sur le PC...)
- 3. Je protège l'information**
Sous toutes ses formes (papier, numérique, conversations au téléphone)
- 4. Je verrouille mon ordinateur.**
Quand je quitte mon poste de travail.
- 5. Je protège mes identifiants.**
J'utilise des mots de passe robustes.

Communication interne : "tentative d'hameçonnage"

Nouvelle tentative de hameçonnage

Frederic GAY
Membres Transports Thevenet
mar. 11/09/2024 11:37

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

Hélas, une nouvelle campagne de phishing est en cours : évidemment ne cliquez sur rien dans le mail et signalez-le en tant que spam/hameçonnage (puis supprimez le mail) !

Service Helpdesk Administration & Support (contact@transportsthevenet.com)
A : Frédéric GAY
Importance élevée - Marqué pour le suivi. Fin le 2024-09-11.

Ce message est en français. Ne jamais traduire à partir de Bing/Google.

Outlook -365

Hello f.gay@transportsthevenet.com

Access Password to your f.gay@transportsthevenet.com will expire today
To keep Same credentials, follow or copy link in browser to continue
<http://72axsposta-365eest.acqgetzcl.com/auth/act1evell?fay@72axsposta-365eest.com>

Support : transportsthevenet.com

Merci de votre vigilance

TRANSPORTS THEVENET
Frédéric GAY
Responsable Informatique
+33 4 70 30 15 99
+33 6 60 85 36 89

TRANSPORTS THEVENET
ZALLES LANDELLES
03200 MARCHÉ

Audit 2024 :



ONEHUS

Diagnostic de vulnérabilités



Client	Transports Thevenet
Contact commercial	Philippe MAGAND 04 73 77 07 07 p.magand@ginkgo-it.com
Contact technique	Anthony MADERA 04 73 77 07 07 a.madera@ginkgo-it.com
Niveau de diffusion	Confidentiel : la compromission de la confidentialité de l'information peut impacter une partie des activités de l'organisation.

Ginkgo IT — SARL au capital de 100 000 €

RCS Clermont-Ferrand B 384 36 295 — NAF 6202 — TVA intracommunautaire : FR038436295

25 rue Jean Hémeix 63000 Courson-d'Allier
04 73 77 07 07 — contact@ginkgo-it.comwww.ginkgo-it.com



6. RELATION CLIENT

Le niveau de qualité de service de notre entreprise est un point fort.

Dans notre secteur d'activité, la relation client consiste à offrir un service de qualité, fiable, transparent et respectueux de l'environnement, tout en veillant à la sécurité, à l'accessibilité et à la satisfaction des clients. Notre priorité est de garantir des prestations et un accompagnement qui anticipent leurs attentes en matière de transports et de logistique.

Cela implique de la transparence, du partage et de la communication envers tous nos clients.

C'est pourquoi nous avons mis différentes actions en place :

- **Améliorer la satisfaction de nos clients:** **TRANSPORT THEVENET** est à l'écoute des retours clients, nous organisons des réunions avec les personnes concernées pour permettre d'analyser les avis et les retours que nous avons reçus dans un but d'amélioration continue.

Taux de service
(Litiges/réclamations)
99.85%

- **La promotion de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles :** Aujourd'hui de nombreux clients sont impliqués en terme de RSE. **TRANSPORTS THEVENET** partage et avance main dans la main avec ces clients pour réussir à intégrer les valeurs de la RSE dans leurs activités. Impliquer les clients et les aider à préserver nos ressources est crucial dans le monde d'aujourd'hui.
- **La promotion de la consommation durable auprès de nos clients :** Encourager et impliquer nos clients incite à revoir nos procédés pour répondre aux attentes de chacun. Nous sommes ouverts à chaque proposition visant à améliorer notre impact environnemental (Achats de véhicules électriques pour deux de nos clients, utilisations de l'HVO pour plusieurs de nos clients...) En promouvant la consommation durable, l'entreprise répond aux nouvelles attentes des entreprises et des consommateurs.
- **La revue pluridisciplinaire des contrats :** Les contrats sont revus annuellement sur les points suivant : la prestations de services, l'équilibre économique, les responsabilités, la qualité des relations, les engagements RSE, les enjeux environnementaux, les attentes de chacun.

Revue
pluridisciplinaire
des contrats :
100%

7. COMMUNAUTÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Pour **TRANSPORTS THEVENET**, la communauté et le développement local sont essentiels dans leurs démarche RSE. Cela permet de renforcer les liens avec son environnement, de soutenir l'économie locale et de contribuer positivement au bien-être social et économique des populations avoisinantes, renforçant ainsi son impact positif sur le territoire. Pour concrétiser cet engagement envers la communauté locale, l'entreprise met en place des actions :

- Création d'emplois et développement des compétences
- Formation dans des écoles, lycées
- Développement et création d'infrastructures pour les énergies alternatives
- Création de richesse et de revenus pour la collectivités et les territoires
- Sponsoring de club sportifs :

Date	Description	Montant HT	Montant TTC	Solde
17/05/2024	TRANSPORTS THEVENET ZALES LANDELLES 03000 MANGNET			
17 Janvier 2024	TRANSPORTS THEVENET - rue des Landelles, 03000 Mangnet			
18 Avril 2023	TRANSPORTS THEVENET 54710 Rue de Eugène Brasseur 53000 CHATEAUBRIANT LE VIEUX			

- Partenariat avec des associations:

Montant HT	T.V.A. 20%	Montant TTC	Sommes réglées	Monte à/dé
450,00	90,00	540,00	0,00	450,00

AUTRES ACTIONS LIÉS AUX ACTIVITÉS:

• ASSOCIATION POUR UN SOURIRE D'ENFANT:

Depuis 2021, **TRANSPORTS THEVENET** a fait le choix de s'associer au programme **POUR UN SOURIRE D'ENFANT** qui lui a été présenté par l'antenne Auvergne Rhône Alpes. Convaincue que l'éducation et la formation sont les meilleures réponses à apporter à la misère et à la violence du monde, convaincue que chaque enfant doit avoir la possibilité de se réaliser pour pouvoir à son tour œuvrer dans un monde meilleur, notre entreprise a choisi de rejoindre la cause défendue depuis 25 ans au Cambodge. Grâce à son modèle de réinsertion sociale, l'association accompagne des milliers d'enfants, leur offrant une scolarisation complète ainsi qu'un suivi social et familial. Reconnue pour son impact, elle est aujourd'hui une référence en matière de protection de l'enfance au Cambodge.



TRANSPORTS THEVENET

RENCONTRE AVEC LA FONDATRICE DE L'ASSOCIATION !
« POUR UN SOURIRE D'ENFANT »

Après la projection de son film « Au Cambodge, de la misère à un métier »,
Marie-France des Pallières témoignera à cœur ouvert sur cette aventure humaine hors du commun :
Déjà plus de 12 000 enfants sauvés ! D'autres attendent...
« Sans tous nos soutiens, rien ne serait possible ».

SOIRÉE FILM & RENCONTRE
Au Cambodge, de la misère à un métier !

En présence de la fondatrice Marie-France des Pallières

Jeu
21
mars 2024
20h
(Accueil dès 19h30)

VICHY

Salle des fêtes
Mairie des associations
Place de l'Hotel de Ville
03000 Vichy

Entrée libre

Information conseillée sur
www.pse.org/bourne2024-vichy

06 11 22 31 29 | auvergne@pse.org | www.pse.org | [psefrance](https://www.facebook.com/psefrance)

PSE POUR UN SOURIRE D'ENFANT

• VOYAGE HUMANITAIRE:

Notre Directeur d'exploitation, M. Julien Benoit, a organisé une collecte de fournitures scolaires au sein de l'entreprise Transports Thévenet afin de les offrir à des écoles au Sri Lanka.



• AIDE EN SOLIDARITÉ A L'UKRAINE: CHARGEMENT HUMANITAIRE

TRANSPORTS THEVENET est heureux et fiers de contribuer au chargement des produits médicaux à destination de l'UKRAINE.

Cette aide à été réalisée pour le compte du ROTARY CLUB de LAPALISSE.



• PARTENARIAT AVEC DES ORGANISATIONS:

M. Éric Thévenet est fortement impliqué dans le développement local :

- Il est conseiller du commerce extérieur pour la région.
- Il est membre de la FNTR (Vice président pour la région Auvergne)
- Il est vice président, secrétaire et administrateur du GIEQ (groupement d'employeurs regroupant 8 entreprises de transports dans un but d'intégrer des nouveaux conducteurs)

Geio
 TRANSPORT
 ET LOGISTIQUE
 D'AUVERGNE
 la plus belle façon d'embaucher



Geio TRANSPORT ET LOGISTIQUE D'AUVERGNE
 la plus belle façon d'embaucher

LE PILOTE DE VOTRE AVENIR...

C'EST VOUS!

Formez-vous au métier de conducteur routier

Contactez-nous au **04.70.44.34.84**

• ENTREPÔTS AUTONOME :

TRANSPORTS THEVENET a rendu l'un de ses entrepôts autonome en production d'énergie pour le chauffage de ses bâtiments, en récupérant les calories générées par la production de ses chambres froides positives.



• ACHAT DE FAURE - CAFIÈRE, ANCIENNE ENTREPRISE DE TRANSPORTS :

M. Éric Thévenet a agrandi son entreprise en rachetant l'entreprise Faure-Cafièrre en 2023 ainsi que son personnel. Ce nouveau site renforce nos activités en France et dans les pays voisins, tels que la Suisse et la Belgique.



• PARTICIPATION AU FORUM DES MÉTIERS :



<p>3 domaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transport • Logistique • Douane / affrètement 	<ul style="list-style-type: none"> • 240 collaborateur • 60 000 M2 • 358 cartes grises
<p>Groupement ASTRE</p>	<p>Début démarche RSE</p>

douane

garage

transport

exploitation

Pour plus d'informations:

Rue des Landelles, 03260 Magny, France

04 70 30 16 70

@ contact@transport-thevenet.com

• MOUVEMENT FRENCH BUSINESS CLIMATE PLEDGE :

Depuis 2021, TRANSPORTS THEVENET a rejoint le mouvement FRENCH BUSINESS CLIMATE PLEDGE initié par le MEDEF. Il s'agit d'un engagement collectif des entreprises françaises visant à réduire notre empreinte carbone et à adopter des pratiques durables.



• NOS POLITIQUES: HSE / ENVIRONNEMENTALE

	<p>ACTION - PROCÉDURE / ENREGISTREMENT / PROCESSUS</p> <p>2002, Politique sécurité, Politique HSE, Plan annuel de Prévention, 2021, 21/09/2023</p>	<p>Politique sécurité / Plan annuel de prévention</p> <p>Site: Septembre 2021</p> <p>Page(s): 1-11</p>
--	---	---

MAGNET, le 20/09/2023

Politique Hygiène-Sécurité-Environnement
Plan annuel de prévention



« Créer les conditions d'une activité plus sûre, dans un esprit de dialogue et de concertation ».



Éric THEVENET

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE TRANSPORT THEVENET

La question environnementale a toujours été au cœur de notre projet d'entreprise, elle occupe une place essentielle dans notre engagement RSE.

Notre politique s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons toujours fait et de ce que nous sommes. Elle est sincère et directe. Elle se construit à travers des actions concrètes qui accompagnent des objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux. Elle se décline à travers les verbes :

- RÉDUIRE / RÉUTILISER / RECYCLER / RENOUELER à travers des règles que nous partageons avec nos collaborateurs et avec nos parties prenantes. Chacun d'entre nous ayant pour mission de les porter et de les faire vivre dans le quotidien opérationnel de nos activités.

Elle s'appuie sur les principes suivants :

- Réduire au maximum notre empreinte carbone
- Maîtriser nos consommations d'énergies
- Préserver la ressource eau
- S'inscrire dans circularité et générer moins de déchets
- La conformité de nos installations, de nos équipements, de nos matériels et de nos pratiques.
- Préserver et développer la biodiversité

Les actions qui caractérisent notre engagement environnemental dans notre quotidien opérationnel sont :

- 1.Prévenir tout risque de pollution et d'accident d'activité
- 2.Améliorer de façon permanente notre empreinte carbone (émissions de CO₂ de particules, de NOx...)
- 3.Réduire la production de déchets, augmenter la part des déchets valorisables.
- 4.Privilégier les partenariats locaux et les partenariats à faible empreinte carbone.
- 5.Promouvoir les bonnes pratiques environnementales pour que chacun, à son niveau, par des gestes simples, contribue à la préservation des ressources.
- 6.Apporter à nos clients des solutions qui répondent à leurs propres objectifs environnementaux.
- 7.Une informatique embarquée qui permet de mesurer en temps réel la performance consommation et sécurité de nos matériels roulants.
- 8.Le suivi individualisé de nos conducteurs sur les thématiques : sécurité et consommation.
- 9.La diminution des kilomètres à vide par familiarisation continue de notre exploitation transport, la formation et la sensibilisation de nos exploitants, les échanges et les partages dans le cadre du Groupement ASTRE.
- 10.La refonte de certaines organisations (plans) transports

• NOS BONNES PRATIQUES :

MANUTENTIONS MANUELLES

Manutention d'objets lourds et/ou encombrants

J'adopte la bonne posture et j'utilise les aides à la manutention mis à ma disposition

Pour une bonne posture d'activité professionnelle, adoptez les bonnes pratiques

TRAJET DOMICILE - TRAVAIL

"Immaginez mieux, la des travaux, plus tôt un établissement scolaire. Ce matin je suis en retard."

J'anticipe des imprévus!

Pour une bonne posture d'activité professionnelle, adoptez les bonnes pratiques

STATIONNEMENT EN SÉCURITÉ

Pour pouvoir mieux réagir en cas d'urgence.

Je me gare en marche arrière.

OBLIGATION de se garer en marche arrière

Pour une bonne posture d'activité professionnelle, adoptez les bonnes pratiques

CHUTE DE HAUTEUR

Montées / descentes véhicules.

Dev à la route, je ne saute pas du véhicule et je respecte la règle des 3 points d'appuis.

Pour une bonne posture d'activité professionnelle, adoptez les bonnes pratiques

PERMIS DE FEU

Travaux par point chaud soudure, meulage.

Je ne joue pas avec le feu je mets en place un FEUILLETS DE SECOURS

Pour une bonne posture d'activité professionnelle, adoptez les bonnes pratiques

TÉLÉPHONE AU VOLANT

3 fois plus de risques.

Je suis connecté sur ma console. **STOP LA ROUTE!**

Pour une bonne posture d'activité professionnelle, adoptez les bonnes pratiques

DISTANCE DE SÉCURITÉ

Freinage d'urgence...

Je prends du recul, 50 mètres. C'est le minimum obligatoire.

Pour une bonne posture d'activité professionnelle, adoptez les bonnes pratiques

SÉCURITÉ INCENDIE

Interdiction de fumer. Feu nu et brûlage à l'air libre interdit, branchement électrique défectueux, travail par point chaud, présence de déchets combustibles.

Je ne joue pas avec le feu

Pour une bonne posture d'activité professionnelle, adoptez les bonnes pratiques



TRANSPORTS THEVENET

10 Règles de sécurité

à respecter en toutes circonstances.

- Je respecte les règles de sécurité en vigueur sur le site où j'interviens.
- Je suis formé à mon poste de travail et aux opérations que j'ai à effectuer. Je mets en oeuvre les **BONNES PRATIQUES**.
- Je n'interviens jamais sur un **outil ou un équipement sous tension, sous pression ou en mouvement**.
- Je ne court-circuite ou n'interfère pas un **dispositif de sécurité**.
- Au moment de ma prise de poste, je vérifie le **bon état du matériel, de l'outillage et des équipements**.
- Je prends en compte l'**environnement de mon poste de travail**.
- Je porte les **EPI** requis à mon poste pour l'opération à effectuer.
- Je suis en possession de mon **permis de conduire** ou de mon **autorisation de conduite** en cours de validité pour le véhicule concerné.
- Au volant, je suis prudent, je respecte les règles de circulation et je reste courtois en toutes circonstances.
- Je respecte la règle des 3 points, je ne saute ni des quais, ni des véhicules.
- Je **sécurise toute activité en hauteur** (échelle, escabeau, plateforme, engin, véhicule, qual...)
- Je respecte l'**interdiction de fumer**, je veille à ce que les issues de secours et les accès aux moyens d'extinction restent libres et dégagés.

EN CAS D'ALERTE, J'ÉVACUE !

- Je suis actif, je réduis mes consommations (carburants, eau, électricité...)
- Je participe au tri et à l'évaluation des déchets.
- Je suis attentif au **risque de pollution et de nuisances à l'environnement**.

TRANSPORTS THEVENET 03 Bonne pratique « Canicule - forte chaleur » MAJ 2024 1/1

TRANSPORTS THEVENET

Pendant les fortes chaleurs ... Protégez-vous !

BUVEZ DE L'EAU
Sans attendre d'avoir soif

MANGEZ FRAIS ET EQUILIBRÉ

RESTEZ AU FRAIS !

ÉVITEZ L'ALCOOL

PRENEZ DES NOUVELLES DES PLUS FRAGILES !

Le coup de chaleur est une urgence vitale.
APPELEZ LE 18 ou 112 !

TRANSPORTS THEVENET

100% DES PAPIERS

JOURNAUX - PUBLICITÉS - MAGAZINES - LIVRES - CATALOGUES - CHIERS - ENVELOPPES - SACS...

Attention : séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

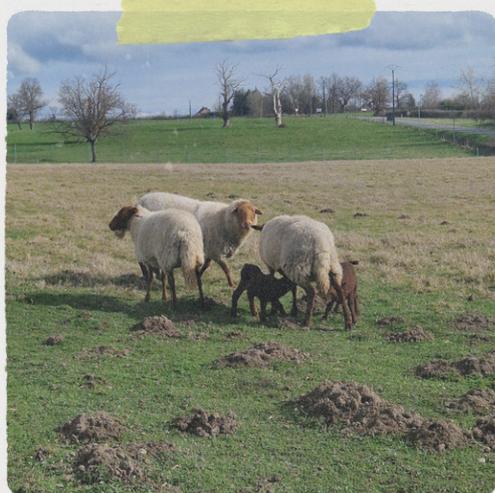
PAPIERS
JOURNAUX

"Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas"



Thème :	Objectifs quantitatifs 2024	Indicateur clé de la performance :
RISK MANAGEMENT	Maintenir notre fréquence d'accidents de la circulation <0.26%	Fréquence d'accidents de la circulation
	Maintenir notre réalisation des vérifications périodiques à 100%	Nombre de Vérification périodique réalisé
	Maintien du traitement des NC à 100%	Traitement des NC
SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL	Maintenir notre fréquence d'accident su travail <13%	Indice de fréquence des accidents de travail
	Maintenir notre Taux de gravité des AT <1%	Nombre total de jours perdus à cause des AT / nombre d'heures travaillées
	Diminuer notre Turn-over de 50%	Turn-over
	Diminuer de 30% notre taux d'absentéisme.	Taux d'absentéisme
	Maintenir notre % de femmes occupant des postes de direction = 50%	Femmes occupant des postes de direction / cadre
PRATIQUES DES AFFAIRES	Maintenir 100% de nos contrats avec des engagements RSE	Engagement RSE - Sensibilisation de nos clients
ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – BIODIVERSITE	Diminution de 40% notre consommation d'eau	Consommation d'eau
	Diminution de 20% de notre consommation d'électricité	Consommation d'électricité
	Maintenir notre consommation de gasoil au 100 km/h entre 25 et 27 l/100	Consommation des véhicules gasoil
	Maintenir notre consommation de gaz au 100 km/h entre 26 et 27 l/100	Consommation des véhicules gaz
	Maintenir notre consommation d'oléo 100 au 100km/h entre 27 et 29 l/100	Consommation des véhicules Oléo 100
	Diminuer de 15% nos rejets CO2/TKM	Label Objectif CO2
	Diminuer nos déchets de 30%	Consommation de nos déchets
	Obtenir 100% de valorisation de nos déchets	Taux de valorisation de nos déchets
CLIENTS ET ACTIVITÉS	Maintenir 100% de revue des contrats	Revue des relations de partenariat avec le 80/20
	Objectif 100% de traitement des litiges	Taux de réussite (Litiges, réclamations clients)
GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE	Objectif 100% des entretien annuels	Taux de réalisation des entretiens annuels

2023 EN IMAGE :



2023 EN IMAGE :



Jeu concours
DE NOËL

LES GAGNANTS SONT :

2 1 3

TRANSPORTS THEVENET







<http://transports-thevenet.com>



qhse@transports-thevenet.com



ZA les landelles 03260 magnet



04 70 30 15 70



**TRANSPORTS
THEVENET**

